

LE DEVOIR

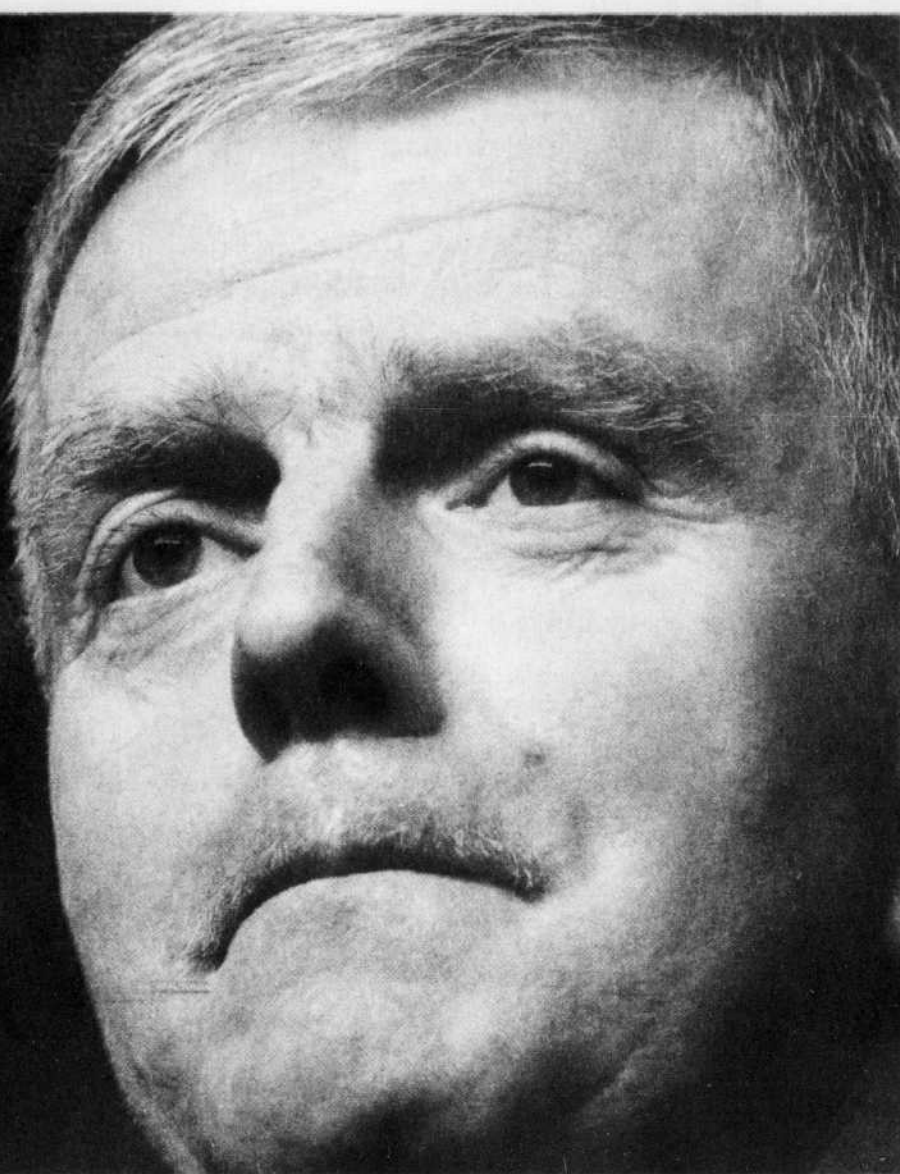
VOL. C N° 238

LE MERCREDI 21 OCTOBRE 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

L'OTAN en Afghanistan

La mission était vouée à l'échec, dit le général Rick Hillier



CHRIS WATTIE REUTERS

ALEC CASTONGUAY

L'OTAN est entrée à reculons en Afghanistan, sans avoir de stratégie, de plan ou d'idée sur la marche à suivre. Une situation qui n'a jamais été corrigée, ce qui mine la mission et la crédibilité de l'alliance militaire.

Cette révélation provient du nouveau livre de Rick Hillier, l'ancien chef d'état-major des Forces canadiennes. Dans cette autobiographie, dont *Le*

Devoir a obtenu copie, le grand patron de l'armée, le plus influent de l'histoire canadienne, raconte comment la mis-

«L'OTAN n'a jamais vraiment voulu s'impliquer en Afghanistan. La mission a pris son envol contre la volonté de plusieurs pays»

sion de l'OTAN en Afghanistan était vouée à l'échec dès le départ.

Rick Hillier explique aussi com-

ment le ministère des Affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international

(ACDI) ont empêché leurs fonctionnaires de quitter la base de Kandahar entre 2006 et 2008. Ces restrictions ont fortement ralenti le développement humanitaire et la reconstruction dans cette région du pays, contribuant ainsi à la déstabilisation de Kandahar.

L'ancien chef d'état-major (2005-2008) a conservé son style franc et coloré dans son livre de 498 pages, qui raconte sa vie dans l'armée et durant les années charnières où il a côtoyé les hauts fonctionnaires fédéraux, les politiciens à Ottawa et les dirigeants de l'OTAN. Son récit a d'ailleurs pour titre *A Soldier First — Bullets, Bureaucrats and Politics of War* (Harpers Collins, seulement en anglais). Il sera en vente dès vendredi.

VOIR PAGE A 10: MISSION

■ Présidentielle: Karzaï cède aux pressions internationales et annonce un deuxième tour, page B 7

D'anciens dirigeants de Vision Montréal auraient tenté d'alerter Harel au sujet de Labonté

JEANNE CORRIVEAU

D'anciens dirigeants de Vision Montréal affirment qu'ils ont tenté de mettre en garde la nouvelle chef du parti, Louise Harel, des «comportements troubles» de Benoît Labonté pendant sa campagne à la direction en 2008. Des règles

strictes avaient été adoptées par le parti pour encadrer le financement de cette course à la chefferie et elles n'ont pas été respectées, soutient Robert Laramée et Christine Hernandez.

À l'époque où Benoît Labonté lançait sa campagne à la chefferie de Vision Montréal, au printemps 2008,

Robert Laramée était directeur général du parti et Christine Hernandez occupait le poste de secrétaire générale à la direction. Ils ont quitté leurs fonctions peu après le congrès de la TOHU qui a consacré Benoît Labonté à la tête du parti. Dans une lettre publiée en page A 9, ils soutiennent que les règles établies

n'ont pas été suivies à la lettre.

En février 2008, le parti venait de traverser une période trouble avec l'enquête entamée par le Directeur général des élections (DGE) sur les présumées fraudes survenues pendant la campagne électorale de

VOIR PAGE A 10: LABONTÉ

■ Autres textes en page A 3 ■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 8 ■ La lettre des ex-dirigeants de Vision Montréal, page A 9

Québec ne contrôle pas ses dépenses

Le gouvernement a largement dépassé les objectifs fixés dans le budget

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest est incapable de contenir ses dépenses, dont la croissance a largement dépassé les objectifs fixés dans le budget.

Les comptes publics pour l'année 2008-2009, dévoilés hier par le ministre des Finances, Raymond Bachand, révèlent que les dépenses de programmes du gouvernement ont connu une croissance réelle de 6,8 % l'an dernier, alors qu'une hausse de 4,2 % était inscrite dans le budget 2008-09. Il s'agit d'un écart de 1,4 milliard par rapport aux prévisions.

Raymond Bachand a toutefois donné l'assurance qu'un tel dépassement ne se reproduira pas pour l'année en cours, alors que la croissance des dépenses prévue est de 4,5 %, ni pour les trois années subséquentes, pendant lesquelles le gouvernement prévoit limiter la hausse à un maigre 3,2 % par année.

«Presque trois quarts de l'écart, c'est du non récurrent», a fait valoir Raymond Bachand, qui doit rendre publique la semaine prochaine une mise à jour économique et financière et donner ainsi un aperçu des résultats pour l'année en cours. «Avec la mise à jour, vous verrez que la moyenne des deux années 2008-09 et 2009-10 va revenir [...]. C'est un petit scoop», a dit le ministre sans vouloir préciser.

Le Québec affiche une croissance moyenne de ses dépenses de programmes de 4,9 % depuis six ans, et de 4,6 % si on exclut la flambée exceptionnelle de l'an dernier. Pour revenir à la moyenne de 4,9 %, comme l'a évoqué M. Bachand, il faudrait que le gouvernement parvienne à dépenser



Limitar la croissance des dépenses à 3,2 % dès l'an prochain sera difficile, reconnaît Raymond Bachand

VOIR PAGE A 10: DÉPENSES



MAX ROSSI REUTERS

LE MONDE

Des Italiennes en ont assez du machisme de Berlusconi

■ À lire en page B 7

La génération C contre les dinosaures

Une chercheuse américaine est convaincue que les enseignants ont tout intérêt à communiquer avec leurs élèves sur le Web

Le milieu de l'enseignement et le secteur privé se demandent comment s'adapter à la génération des 12-24 ans, dite «génération C», qui a grandi avec le Web et qui a développé sa propre culture des communications. Un colloque se penche sur la question à Québec.

ISABELLE PORTER

Québec — Pour la chercheuse américaine Danah Boyd, les enseignants d'aujourd'hui qui ne se servent pas du Web pour communiquer avec leurs élèves passent à côté d'une belle occasion.

«Les professeurs doivent investir cet espace», a plaidé cette éminente grise de la Toile, qui est chercheuse au Microsoft Research New England et membre du Berkman Center for Internet and Society de la Harvard Law School.

Mme Boyd présentait hier la conférence inaugurale du colloque du Centre francophone d'information des organisations (CEFRIO) sur la génération C des 12-24 ans, événement qui se termine aujourd'hui au Centre des congrès de Québec.

Dans un exposé intitulé «La culture jeune», elle a fait valoir que le Web était pour les professeurs



MYCHELE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Les jeunes de la «génération C» baignent dans l'univers d'Internet.

VOIR PAGE A 10: GÉNÉRATION

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	A 8
Announcements.....	B 8	Idées.....	A 9
Avis publics.....	B 6	Météo.....	B 8
Carrières.....	B 4	Monde.....	B 7
Culture.....	B 10	Mots croisés.....	B 10
Décès.....	B 8	Sudoku.....	B 7
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 9



ACTUALITÉS

EN BREF

Housakos demande une enquête

Ottawa — Le sénateur conservateur du Québec, Leo Housakos, a demandé hier au Bureau du conseiller sénatorial en éthique de lui fournir une opinion sur ses agissements qualifiés de «trafic d'influence» par l'opposition. L'entreprise BPR, pour laquelle travaille M. Housakos, a décroché un contrat de 1,4 million de dollars de la société d'État Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc. L'appel d'offres de ce contrat avait été lancé le jour même où M. Housakos organisait une importante collecte de fonds conservatrice à Montréal, précédée d'un cocktail privé intime auquel ont assisté deux administrateurs de la société d'État. «Le sénateur Housakos n'est aucunement impliqué avec le fait que les gagnants de l'appel d'offres visant à analyser l'avenir du pont Champlain soit un consortium, incluant BPR», est-il écrit dans le communiqué de presse du sénateur. Selon le site du Sénat, M. Housakos faisait du «développement des affaires» pour BPR. Le site a été changé jeudi après-midi.

— Le Devoir

Hausse des droits de scolarité

Les étudiants paient en moyenne 3,6 % de plus pour fréquenter l'université au premier cycle cette année, selon les données publiées hier par Statistique Canada. Au Québec, les universitaires ont reçu une facture de 92 \$ de plus en moyenne, pour les droits de scolarité seulement. Une augmentation de 4,2 %. Les frais afférents, eux, connaissent une hausse de 6,8 % à l'échelle du Canada. Le Québec demeure la province qui impose les droits de scolarité les moins élevés pour les étudiants du premier cycle, avec une moyenne de 2272 \$. Les Canadiens ont payé en moyenne 4917 \$ en droits de scolarité en 2009-10. Les étudiants ontariens paient les droits les plus élevés au Canada, soit 5951 \$.

— Le Devoir

Le Canada recule

Ottawa — Les médias canadiens ont perdu un peu de leur liberté cette année. Le Canada a glissé de la 13^e à la 19^e place dans le palmarès publié chaque année par l'organisme Reporters sans frontières (RSF). Ce classement reflète l'état de la liberté de la presse dans 175 pays et inclut les médias écrits, électroniques et en ligne. L'organisme, établi à Paris, a expliqué hier que le Canada avait reculé de six échelons en raison des contestations judi-

ciaires du droit des journalistes à protéger leurs sources. Selon un porte-parole de Reporters sans frontières Canada, Dennis Trudeau, les poursuites-bâillons, qui ont pour but de réduire au silence des plaignants sous la menace d'onéreux frais de défense, ont également pesé dans la balance. «Lorsqu'un journaliste risque une peine d'emprisonnement ou une amende pour avoir refusé de dévoiler l'identité de ses sources, cela est, à notre avis, et d'autant plus lorsqu'il s'agit de questions d'intérêt public, une restriction déraisonnable de la liberté de presse», a-t-il argué.

— La Presse canadienne

Enquête sur les chèques conservateurs

Ottawa — La commissaire à l'éthique du Parlement examinera officiellement les plaintes de l'opposition concernant les chèques personnalisés exhibés par les députés conservateurs dans le cadre du plan d'action économique du gouvernement. «Elle va de l'avant avec l'enquête», a indiqué hier un porte-parole du bureau de la commissaire Mary Dawson. Mais le député libéral David McGuinty veut une enquête plus large. «Ce n'est que le début, a-t-il déclaré. Nous envisageons sérieusement la possibilité de demander que le commissaire de la fonction publique enquête là-dessus, que le vérificateur général enquête là-dessus et qu'Élections Canada enquête là-dessus.»

— La Presse canadienne

Autisme et mercure

De nombreux parents et quelques rares scientifiques soupçonnent le mercure présent dans des vaccins d'induire l'apparition de l'autisme chez certains enfants. Maintes recherches ont tenté en vain de confirmer cette thèse. Une nouvelle étude, la plus rigoureuse réalisée à ce jour sur le sujet, révèle que les taux sanguins de mercure mesurés chez les enfants autistes n'étaient pas plus élevés que chez les enfants dont le développement s'effectuait normalement. Les chercheurs de l'Université de Californie Davis-Institut MIND qui ont mené cette étude, dont les résultats sont publiés dans la revue à comité de lecture *Environmental Health Perspectives*, ont comparé les niveaux sanguins de mercure chez 249 enfants âgés de 24 à 60 mois et ayant reçu un diagnostic d'autisme à ceux mesurés chez 143 enfants au développement typique et 60 atteints d'une autre forme de retard développemental.

— Le Devoir

La démocratie distincte

Dans Ville-Marie, les électeurs peuvent choisir trois conseillers, mais c'est le maire de la ville centre qui aura la main haute sur l'arrondissement

Alors que les projecteurs sont braqués sur la bataille que se livrent les aspirants à la mairie de Montréal, sur le terrain des centaines de candidats multiplient les poignées de main pour tenter de se faire élire aux postes de maire d'arrondissement et de conseillers lors du scrutin du 1^{er} novembre prochain. Aujourd'hui, *Le Devoir* fait l'état des forces en présence dans l'arrondissement de Ville-Marie.

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Alors que Vision Montréal panse ses plaies à la suite du départ fracassant du maire d'arrondissement sortant, Benoît Labonté — et, jusqu'à dimanche dernier, candidat au poste de conseiller municipal dans le district de Sainte-Marie —, Union Montréal et Projet Montréal se permettent tous les espoirs. Mais les candidats de Vision Montréal, le parti de Louise Harel, n'ont pas dit leur dernier mot.

À quoi bon voter, s'interrogent les électeurs de Ville-Marie? «J'ai droit à deux petits crochets, et j'y tiens comme à la prunelle de mes deux yeux. Tout ce que je pourrai faire, c'est choisir mon conseiller de ville. Le maire risque de m'être imposé par l'ensemble des Montréalais», lance Lise Béland, une habituée des séances du conseil d'arrondissement, où elle y défend bec et ongles son «bout de quartier». «Je suis sûre que je ne suis pas la seule à être confuse», estime la résidente de la rue Alexandre-DeSève. La loi 22, qui entrera en vigueur au lendemain de l'élection du 1^{er} novembre, modifiera la gouvernance de l'arrondissement. Le maire de Montréal sera de fait le maire de l'arrondissement de Ville-Marie. Il devra nommer deux élus de son choix pour siéger au conseil d'arrondissement avec les trois conseillers élus localement et il détendra un vote prépondérant. «Et pourquoi se casser la tête à aller voter le premier novembre?», s'interroge Mme Béland. «On est aussi bien d'élire M. Accurso, c'est lui qui contrôle la ville depuis des années à travers ses compagnies»,



ÉLECTIONS MUNICIPALES

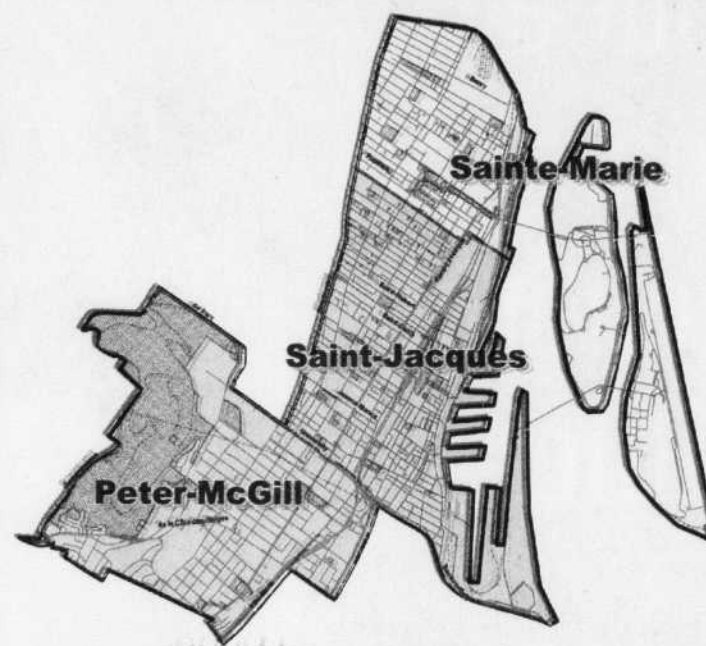
VILLE-MARIE

Population: 78 876

Revenu moyen: 28 658 \$

Études universitaires:

46 % de la population



Sammy Forcillo
Union
Montréal



Pierre Mainville
Projet
Montréal



Denise Dussault
Vision
Montréal

dit-elle sans ambages. Elle réclame haut et fort des élus irréprochables, ainsi qu'une plus grande propreté et sécurité dans l'arrondissement. «Une meilleure qualité de vie, quoi!» Contrariée par les scandales qui ont secoué les partis Union Montréal et Vision Montréal, Lise Béland se laisse courtiser par Projet Montréal, «porteur de beaucoup d'espoir comme le Parti québécois l'était à ses débuts», selon elle.

Champ libre dans Sainte-Marie

Pierre Mainville, qui a été élu sous la bannière de Vision

Montréal en 2005, mais qui a claqué la porte du parti de Benoît Labonté en décembre 2008, est en tête dans le district de Sainte-Marie. Le conseiller sortant de l'arrondissement Sainte-Marie-Saint-Jacques s'est rallié à Projet Montréal en juin dernier. Il mise sur son enracinement dans le quartier et sur son écoute de la population dans la présente course qui l'oppose notamment au candidat d'Union Montréal, Yves Pelletier. «Je suis un gars de terrain. Je suis le seul qui reste dans le quartier», se targue-t-il.

Sammy Forcillo devra quant

à lui dire adieu aux électeurs du district de Saint-Jacques, qu'il représente depuis 1978, sauf de 1986 à 1992 et de 2001 à 2005, puisqu'il tentera de se faire élire dans le district voisin. «C'est ça qu'on appelle la fidélité ou la loyauté», a déclaré «Sammy», la larme à l'œil, au terme de la dernière séance du conseil d'arrondissement. Le vétéran de la politique municipale montréalaise, qui souhaite décrocher le 1^{er} novembre le poste de conseiller municipal du district de Peter-McGill, fait face entre autres au directeur exécutif des affaires externes à l'école de gestion John-Molson de l'Université Concordia, Karim Boulos. Ce dernier est actuellement le conseiller de l'arrondissement du district de Peter-McGill. L'avocate spécialisée en droit du divertissement, droit du travail et droit commercial Denise Dussault et David-Roger Gagnon défendront pour leur part respectivement les couleurs de Vision Montréal et de Projet Montréal, alors que le colistier de la candidate à la mairie de Montréal Louise O'Sullivan, Fergus Keyes, s'efforcera de se faire élire. S'il réussit son pari, il devra sans doute remettre son siège à sa chef, Louise O'Sullivan, qui récolterait 2 % des intentions de vote selon un sondage Angus Reid Strategies-La Presse. «Moi, j'ai une foule d'idées pour la rue Sherbrooke», explique au *Devoir* Sammy Forcillo. Parachuté dans le district de Peter-McGill, il entend notamment donner un second souffle à la rue Sherbrooke, mais aussi au square Dorchester et à la portion de la rue Sainte-Catherine située près de l'ancien Forum.

Si elle est élue conseillère municipale du district de Saint-Jacques, Catherine Sévigny travaillera pour sa part d'arrachepied à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine, à l'embellissement du centre-ville et à sa sécurité. «C'est le développement économique qui assurera le reste», estime-t-elle. Elle fait face à l'ancien président de l'Association des résidents des Faubourgs de Montréal François Robillard, de Vision Montréal, et à Siou Fan Houang de Projet Montréal.

Le Devoir

La grippe se propage facilement.

Pour être prêt à faire face à la grippe A(H1N1), vous recevrez par la poste dans les prochains jours, le Guide autosoins. Consultez et conservez votre Guide autosoins. Il vous aidera à prendre les meilleures décisions possible pour votre santé et celle de vos proches.

Pour plus de renseignements concernant la grippe A(H1N1), visitez le www.pandemiequebec.gouv.qc.ca.

POLITIQUE

Des chiffres qui ne mentent pas



MANON CORNELIER

Vendredi dernier, le ministère fédéral des Finances a rendu public le rapport financier annuel du gouvernement canadien pour l'année financière 2008-09, celle qui a pris fin le 31 mars dernier. Le message était simple. La récession avait frappé plus vite que prévu, entraînant un déficit de 5,8 milliards pour l'année financière 2008-09. Dire que le budget de 2008 prévoyait un surplus de 2,3 milliards et, celui de janvier dernier, un déficit d'à peine 1,1 milliard...

Selon le ministère, la récession est la grande coupable. «Le début de la récession mondiale en 2008 a entraîné [ce] déficit» et «le versement d'une aide accrue aux Canadiens [...] sous forme de prestations d'assurance-emploi bonifiées et de réductions d'impôt sur le revenu des particuliers.»

À première vue, cette explication se tient, mais elle résiste mal à l'analyse. Ce déficit, le premier depuis 11 ans, n'est pas uniquement le fruit de la récession. Les conservateurs y ont aussi contribué avec certaines décisions fiscales, en particulier la réduction de la TPS d'un point supplémentaire en janvier 2008. Cette mesure a coûté à elle seule 4,2 milliards, au dire même du gouvernement.

Le rapport financier ne le cache pas, mais il l'enrobe bien. Le document a une forte saveur politique avec ses références au rapport d'étape du gouvernement de juin dernier, plutôt qu'avec le budget de 2008, comme le voudrait la pratique. Mais quand on prend soin de faire cette dernière comparaison, on fait un constat intéressant.

Le gouvernement a réussi à maintenir le cap en matière de dépenses. Les dépenses réelles en 2008-09 ont à peine augmenté par rapport à ce que le budget 2008 prévoyait. Les frais de la dette ont diminué, tout comme les dépenses de programmes (ministères et programmes, à l'exclusion de la Défense). La facture de l'assurance-emploi s'est effectivement alourdie, mais ce que le gouvernement ne souligne pas, c'est que salariés et employeurs ont cotisé plus qu'il n'en a coûté pour faire face à cette recrudescence de prestations. En 2008-09, le compte de l'assurance-emploi a, comme à l'accoutumée, affiché un surplus de 500 millions... malgré la récession.

On comprend vite que le gros du manque à gagner fédéral, en 2008-09, ne découle pas seulement d'un début de récession ou d'une flambée de dépenses inattendues. Il y a un problème du côté des revenus. En plus de cette baisse de TPS, des réductions d'impôt ont été accordées aux particuliers et aux entreprises. Elles ont entraîné des pertes de revenus qui ne sont pas totalement chiffrées. On sait seulement que les particuliers ont épargné un milliard.

Les réductions d'impôt ne suscitent pas vraiment la controverse, mais elles se sont ajoutées quand même à la baisse de la TPS. Toutes ces réductions mises bout à bout, ce sont au moins 5,2 milliards de perdus pour Ottawa, récession ou non. Tous les économistes et experts avaient dénoncé cette baisse de TPS lorsqu'elle fut annoncée à l'automne 2007. Ils prédisaient qu'elle ne ferait rien pour aider l'économie, mais fragiliserait la position fiscale du gouvernement. Le rapport de la semaine dernière vient leur donner raison.

L'impact de ces changements fiscaux fait craindre l'émergence d'un déficit structurel, c'est-à-dire qui n'est pas seulement attribuable à la conjoncture. Ces déficits structurels font frémir les gouvernements, car ils sont le fruit d'une architecture budgétaire déséquilibrée qui, pour être mise à niveau, peut exiger des décisions difficiles. Comme hausser les taxes ou réduire les dépenses.

Le premier ministre Harper a maintes fois répété qu'il s'opposait à une hausse du fardeau fiscal et à une réduction des transferts aux provinces et aux particuliers. Son gouvernement misera, d'une part, sur la reprise et les revenus qu'elle générera et, d'autre part, sur un contrôle serré des dépenses.

Mais lesquelles? Les principaux transferts aux provinces et aux particuliers représentent respectivement 19,5 % et 25,8 % des dépenses fédérales et il n'est pas question d'y toucher. Les frais de la dette représentent le quatrième poste budgétaire (13 %), mais le gouvernement ne le contrôle pas. Le gouvernement pourrait être tenté de sabrer le fonctionnement des ministères et programmes fédéraux qui, à l'exclusion de la Défense, accaparent 17,9 % des dépenses, mais cela pourrait faire mal, car ces dépenses ont déjà diminué de 1,8 % entre 2007-08 et 2008-09.

La Défense a vu ses dépenses croître de 8,3 % ou de 1,4 milliard en 2008-09. Il est difficile de croire cependant que les conservateurs envisagent de freiner cette progression. Les sociétés d'État, elles, ont beau avoir augmenté leurs dépenses, elles ont aussi généré des revenus de 1,3 milliard de plus. Il reste des subventions et d'autres transferts pour l'aide internationale, l'aide à la formation de la main-d'œuvre et des transferts à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse dans le cadre des accords sur les ressources extracôtières.

Rétablir l'équilibre budgétaire ne peut être aussi facile que le disent les conservateurs. Les choix seront douloureux. Ce qui fait réaliser encore plus combien est lourd le tribut qu'imposent les réductions de TPS. Le gouvernement a été forcé de faire face à la récession sans la moindre marge de manœuvre et il se retrouvera demain menotté pour s'attaquer au déficit.

mcornellier@ledevoir.com

CONSTRUCTION, POLITIQUE ET PARFUM DE SCANDALE

Enquête publique: Marois veut ratisser large

Le gouvernement résiste toujours aux demandes qui se font de plus en plus pressantes

À deux semaines du scrutin municipal, les révélations embarrassantes se multiplient et l'idée d'une enquête publique se raffermi.

KATHLEEN LÉVESQUE
MARCO BÉLAIR-CIRINO

Une enquête publique sur l'industrie de la construction ne devrait pas s'intéresser qu'aux seuls entrepreneurs, mais s'attarder aussi au volet des services professionnels, croit Pauline Marois.

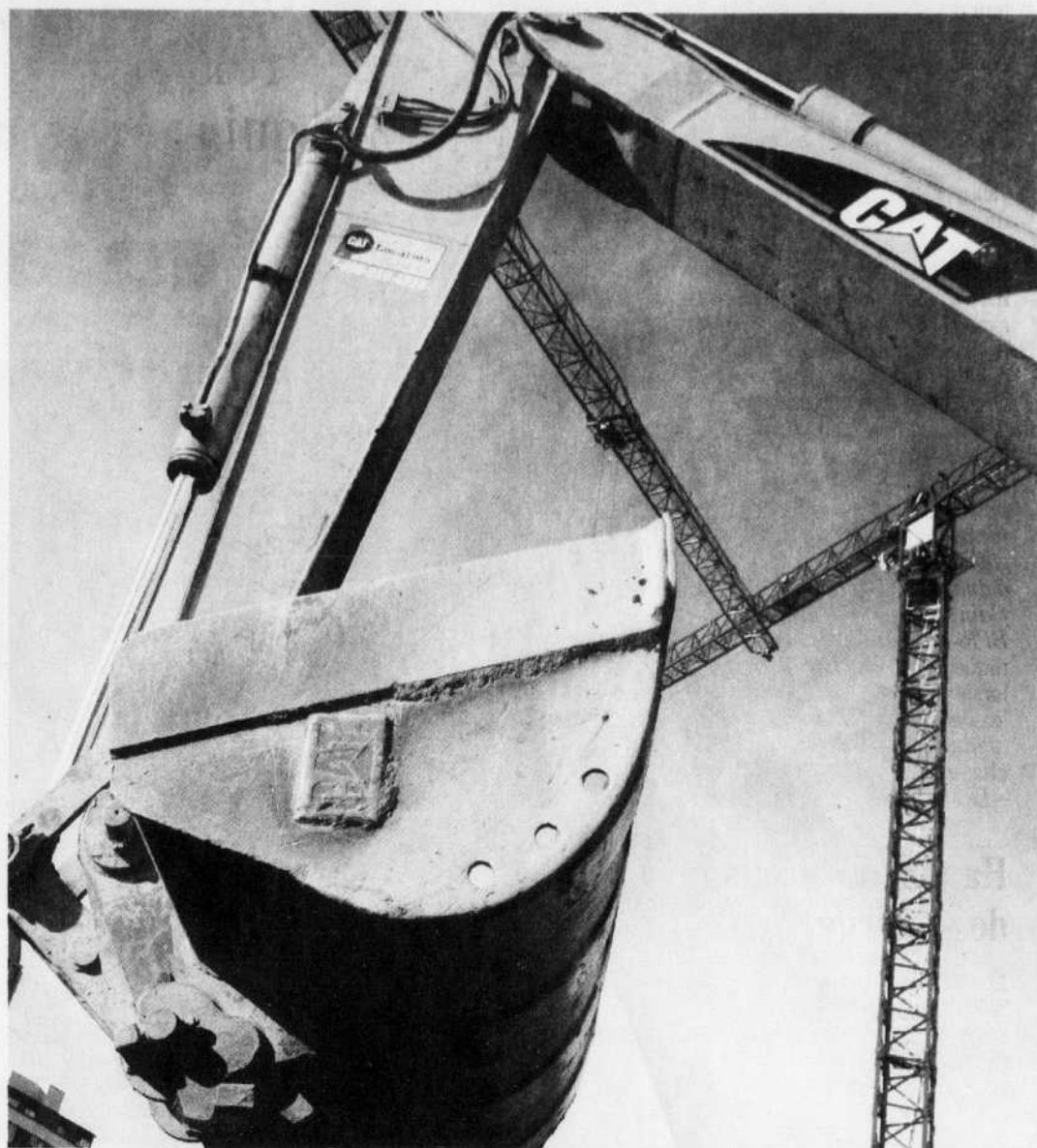
À la sortie de sa rencontre hier avec le conseil général de la FTQ, à Montréal, la chef du Parti québécois a réitéré sa volonté que le gouvernement institue une commission d'enquête «bien encadrée» qui entendrait toutes les parties concernées. «Quand on parle de la construction, on parle aussi en amont et en aval. On parle de services professionnels également. On ne peut pas dire que ce n'est que quelques entreprises», a soutenu Pauline Marois.

À la Ville de Montréal tout comme au ministère des Transports du Québec, l'implication du secteur privé ne se limite plus aux travaux de construction d'aqueduc ou d'asphaltage des routes. Les firmes d'ingénierie sont devenues des partenaires de premier plan des donneurs d'ouvrage.

Comme le révélait *Le Devoir* le printemps dernier, l'administration de Gerald Tremblay s'en remet de plus en plus aux firmes d'ingénieurs pour rédiger les appels d'offres, établir les besoins de la Ville de Montréal et participer activement à l'analyse des soumissions et au choix final de l'entreprise qui réalisera le chantier annoncé.

Le même phénomène se produit du côté du ministère des Transports. Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Charest, en 2003, le contrôle du processus d'appel d'offres est de plus en plus partagé avec les ingénieurs du secteur privé. Ce marché des services professionnels est évalué à plusieurs dizaines de millions de dollars par année. C'est un pactole dont profitent les firmes comme Dessau, Groupe SM, BPR, SNC-Lavalin et autres Génivar, Tecsalt et Roche.

Ces firmes ont toutes un ou des représentants qui font du développement des affaires, de la prospection commerciale ou qui investissent dans les réseaux de connaissances et d'amis poli-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

tiques. Elles sont devenues influentes tout comme le sont les cabinets d'avocats, qui sont des partenaires d'affaires des ingénieurs. Les compressions des machines administratives municipale et provinciale ont fait en sorte qu'il n'est plus possible d'absorber le flot de projets d'infrastructures qui sont lancés. Le recours aux services professionnels d'experts privés est donc devenu incontournable.

Or, la tourmente des derniers mois dans le secteur de la construction a principalement touché les entrepreneurs et le milieu syndical, en particulier la FTQ. Des allégations de collusion et d'appels d'offres trafiqués ont été révélées. Le possible financement occulte du monde politique a également fait surface avec la multiplication d'affirmations faites sous le couvert de l'anonymat.

Au Parti québécois, il est clair que seule une commission d'enquête peut faire la lumière sur la situation. Une motion de l'opposition sera débattue aujourd'hui à l'Assemblée nationale afin d'exiger «une commission d'enquête publique portant sur l'ensemble de l'industrie de la construction au Québec».

Lessard s'en prend aux villes

Le gouvernement Charest est demeuré réticent à cette idée jusqu'à présent. Le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, a annoncé hier qu'il avait demandé à ses fonctionnaires de lui présenter rapidement des recommandations afin que soit établie une procédure plus contraignante pour le monde municipal. Il s'est dit insatisfait de la réponse des élus lors de vérifications effectuées par ses fonctionnaires à la suite de plaintes. M. Lessard a révélé que certaines municipalités refusent sans détour de donner suite aux demandes d'investigation du ministère ou qu'elles négligent de fournir les documents pertinents au traitement des plaintes. «Actuellement, dans certaines municipalités, il n'y a pas de collaboration, alors les enquêtes sont longues, inefficaces, les citoyens sont frustrés et le ministre aussi», a-t-il déclaré hier.

Le président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux, a accusé le ministre de chercher à faire diversion, tandis que le gouvernement devrait selon lui instituer une enquête publique le plus rapidement possible.

L'ex-juge John Gomery a joint sa voix hier à

celle du candidat à la mairie Richard Bergeron pour réclamer une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction et sur le financement des partis politiques municipaux.

«Une chose que nous avons découverte durant la commission d'enquête [sur le programme de commandes], c'est que la nécessité de financer les campagnes électorales était à la base de toute la corruption qu'on a découverte», a déclaré M. Gomery hier. «Seulement une commission d'enquête va permettre aux citoyens de cette ville de savoir ce qui s'est passé. La population est affamée de connaître la vérité», a-t-il ajouté.

Le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Claude Béchar, a indiqué hier qu'il veut empêcher le financement occulte lors de courses à la direction de partis politiques et a annoncé que son gouvernement déposera prochainement un projet de loi qui ressera les règles régissant les contributions faites aux aspirants cheffes.

John Gomery estime qu'une modification de la Loi électorale afin d'y assujettir notamment les courses à la direction des partis politiques serait «insuffisante». «Lorsqu'un patient est malade, on ne commence pas à lui donner des traitements sans connaître la nature de sa maladie. Ici, je ne pense pas que nous savons réellement l'étendue de la maladie qui affecte nos institutions politiques», a affirmé l'ex-juge à la Cour supérieure du Québec.

Le président de la campagne de financement de Projet Montréal a taxé le gouvernement de Jean Charest de manquer de courage politique. Il accorde peu d'importance au ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, qui a martelé hier que «le gouvernement ne protège personne [et] qu'il veut aller au fond des choses», mais qu'il comptait sur les enquêtes policières en cours. «Ca peut prendre des années et des années. Je ne crois pas que c'est logique d'attendre si longtemps dans une affaire qui affecte nos institutions démocratiques», a indiqué M. Gomery.

«La décision de tenir ou de ne pas tenir une enquête publique est une décision politique. Je pense que la pression monte. Je suppose que M. Charest écoute toutes ces voix [qui réclament une commission d'enquête]», a affirmé M. Gomery.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Financement des courses à la chefferie

Béchar veut agir, mais pour en faire trop, craint le PQ

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Québec souhaite que la Loi électorale soit modifiée avant Noël afin de colmater une brèche dans le financement des courses à la direction des partis politiques. Mais en raison d'autres de conditions particulières que le ministre Claude Béchar veut ajouter, tout indiquait hier que les partis d'opposition ne suivraient pas. Or, la convention veut que toute modification à la Loi électorale soit adoptée à l'unanimité.

M. Béchar, ministre de la Réforme des institutions démocratiques, a soutenu qu'un tel projet de loi était nécessaire pour rétablir le «lien de confiance entre les citoyens et leurs institutions», brisé par les révélations des dernières semaines, notamment celles par laquelle l'ex-numéro 2 de Vision Montréal, Benoit Labonté, aurait obtenu en toute légalité d'importantes sommes pour financer sa campagne à la direction.

Actuellement, les règles de financement des partis, définies par la Loi électorale, ne s'appliquent pas à ces périodes extraordinaires que sont les courses à la chefferie, au provincial comme au municipal. Et en temps normal, la Loi élec-

torale prescrit que seules les personnes physiques (et non les entreprises) peuvent financer les partis politiques; et elles sont limitées à 3000 \$ au provincial et à 1000 \$ au municipal.

M. Béchar a soutenu hier qu'il était temps «d'éclaircir tout ce qui concerne les courses au leadership». Il a souligné que d'autres partis — le PQ et l'ADQ — avaient choisi librement de s'imposer, pour la période des dernières courses à la direction, les règles normales. «Cette mesure-là, qui est optionnelle présentement, moi je suis prêt à la rendre obligatoire et que ce soit ça la règle», a indiqué M. Béchar.

Carte électorale

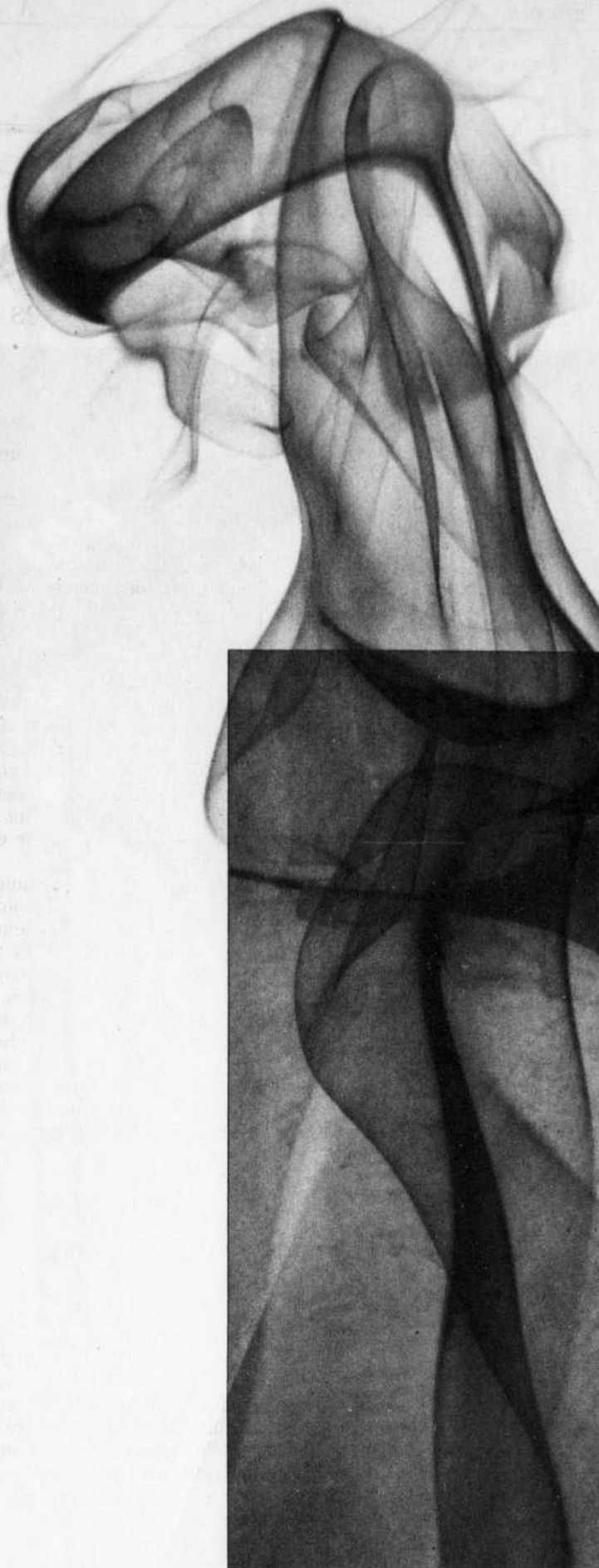
Mais ce dernier veut profiter de la modification des règles adoptées en 1977 pour procéder à un autre changement d'importance, sans lien apparent avec l'autre modification: la manière dont on définit la carte électorale. Depuis 2007, le directeur général des élections, Marcel Blanchet, a déposé après une importante consultation un projet de nouvelle carte redécoupée qui tient compte de l'évolution démographique du Québec. Dans la carte actuelle, 20 circonscriptions sur 125 violent la

règle inscrite dans la loi selon laquelle le nombre d'électeurs dans une circonscription ne doit pas être inférieur ou supérieur à 25 % de la moyenne québécoise. Mais la carte redécoupée du DGEQ ajoute des circonscriptions à l'ouest et en re-tranche à l'est, ce qui déplait à plusieurs élus, au premier chef Claude Béchar, dont les frontières de la circonscription seraient bouleversées.

Dans le camp péquiste aussi, le projet de «carte Blanchet» n'est pas très bien accepté, si bien que le DGEQ attend depuis près de deux ans que les élus le convoquent pour adopter sa nouvelle carte. Il a rappelé récemment que si rien n'était fait avant Noël, il devrait recommencer l'exercice de révision.

Au PQ, on redoute que le gouvernement se serve de la réouverture de la loi pour contraindre les partis d'opposition à accepter un bouleversement de la carte électorale. Du côté de Québec solidaire, Amir Khadir souhaite que l'on profite d'une réouverture de la loi pour modifier le mode de scrutin, ce que le ministre Béchar a rejeté d'emblée hier.

Le Devoir



78 % des Québécois souhaitent qu'il soit interdit de fumer dans une voiture lorsqu'un enfant est à bord.¹



ADNF Association pour les droits des non-fumeurs



Alliance pour la lutte au tabagisme
région de Québec et de Chaudière-Appalaches

AMQ

Médecins
EN ACTION

ASPQ

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC

Coalition Priorité Cancer au Québec

www.coalitioncancer.com



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC



COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC



Collège québécois des médecins de famille
Une section du Collège des médecins du Québec du Canada
Quebec College of Family Physicians
A Chapter of the College of Family Physicians of Canada



CSN

CONSEIL QUÉBÉCOIS
SUR LE TABAC ET LA SANTÉ



FONDATION
DES MALADIES
DU CŒUR
DU QUÉBEC

À la conquête de solutions.



Hôpital général juif
Jewish General Hospital



INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



Ordre professionnel
des inhalothérapeutes
du Québec



Société canadienne
du cancer

Canadian
Cancer
Society



SPORT ÉTUDIANT
Québec et Chaudière-Appalaches



SPORT ÉTUDIANT
La fédération

- Seulement 20 minutes d'exposition à la fumée secondaire à bord d'un véhicule suffisent pour qu'un enfant dépasse six fois la norme quotidienne d'exposition aux particules fines.

- Un enfant dans une auto enfumée respire plus de 4 000 substances chimiques dont au moins quarante sont reconnues cancérogènes.

- Les enfants exposés à la fumée secondaire souffrent :
 - d'une incidence plus élevée d'asthme
 - d'une capacité pulmonaire réduite
 - davantage de toux et de respiration sifflante
 - d'un risque plus élevé de bronchite et de pneumonie
 - davantage d'infections aux oreilles
 - d'un risque plus élevé de maladie cardiaque et
 - d'un risque plus élevé de devenir fumeur.²

***L'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba,
la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick,
le Yukon ont tous adopté une loi en ce sens.***

Qu'attend le gouvernement du Québec pour protéger nos enfants ?



L'ASSOCIATION PULMONAIRE^{MD}
Québec

¹ Sondage Léger Marketing, 4 septembre 2009, 1 005 répondants

² Association pulmonaire du Québec

ACTUALITÉS

Plan d'action économique

Le Québec n'aurait pas sa juste part

GUILLAUME
BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le Québec serait le grand négligé du Plan d'action économique du gouvernement: selon une compilation réalisée par deux journaux canadiens, la province n'a pour l'instant reçu que 7 % des projets de plus d'un million annoncés par Ottawa, alors que sa population représente 23 % de celle du pays.

À l'inverse, l'Ontario — terrain de bataille central de la prochaine campagne électorale — a reçu 54 % de tous les projets, pour une population représentant 39 % de celle nationale.

L'Ottawa Citizen et le Halifax Chronicle-Herald ont décortiqué ces derniers jours le site Web du Plan d'action économique, qui constitue la réponse du gouvernement à la récession mondiale. Les 1500 projets ciblés par l'enquête impliquent tous des sub-

ventions fédérales de plus d'un million, et la plupart sont réalisés en partenariat avec les municipalités et les provinces.

En positionnant chaque projet dans sa circonscription, les deux médias ont déterminé que 57 % des projets ont été approuvés dans des comtés conservateurs à travers le pays, alors que le PCC contrôle 46 % des sièges au Parlement.

Le Québec

Au Québec, où les conservateurs possèdent 13 % des sièges, leurs députés ont pu accaparer 22 % des projets annoncés. Les circonscriptions libérales, qui représentent 19 % de la tarte, ont pour leur part reçu 10 % des projets.

Interrogé en Chambre sur cette inégalité apparente, le premier ministre a répliqué que «cette liste partielle montre déjà que près de la moitié de ces gros projets sont allés dans des cir-

conscriptions de l'opposition à travers le pays».

Au ministère des Transports, on apporte aussi plusieurs nuances: les projets sont des partenariats, les frontières des circonscriptions fédérales importent peu dans ce contexte, et il reste beaucoup d'argent à distribuer pour toutes sortes de projets.

Mais ces statistiques s'ajoutent à une étude réalisée par les libéraux à la fin de septembre, où on révélait que le Fonds de stimulation de l'infrastructure servait surtout à financer des projets dans des circonscriptions conservatrices. Difficile d'y voir très clair: le gouvernement refuse de dévoiler précisément où va l'argent du plan de relance, une situation que dénonçait encore récemment le directeur parlementaire du budget, Kevin Page.

Le Devoir

George W. Bush sera à Montréal demain

Entretien avec un ex-président

Partisan démocrate, John Parisella veut faire connaître les différentes facettes du républicain qui a engagé son pays dans une longue et coûteuse guerre en Irak

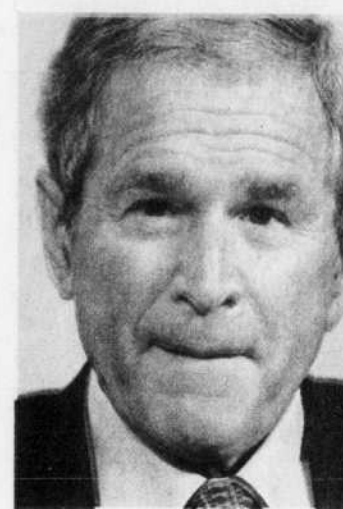
CLAUDE LÉVESQUE

George W. Bush est encore plus impopulaire au Canada qu'aux États-Unis et pourtant, à Montréal demain midi, il en sera déjà à sa cinquième conférence de ce côté-ci de la frontière depuis qu'il a quitté la Maison-Blanche l'hiver dernier.

La présence du 43^e président des États-Unis à Montréal, site de quelques-unes des plus importantes manifestations contre la guerre en Irak en 2003, peut étonner et il est certain qu'il sera accueilli par un bon nombre de protestataires.

Invité par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, l'ancien président républicain prononcera jeudi, à l'hôtel Reine Elizabeth, un discours qui sera suivi par une «conversation» avec John Parisella, dont les sympathies pour le Parti démocrate sont pourtant bien connues. Président de l'agence de publicité BCP, conseiller de plusieurs premiers ministres libéraux du Québec dont Jean Charest, M. Parisella a été choisi pour interviewer M. Bush pendant environ 45 minutes.

Tout en se disant conscient de l'impopularité de George W. Bush à Montréal, M. Parisella, qui deviendra sous peu le nouveau délégué général du Québec à New York, voit dans sa venue un signe de la «diversité» dont dans la métropole québécoise s'enorgueillit. Il a indiqué au Devoir que son intention — et celle des organisateurs de la conférence — n'est pas d'arracher à M. Bush des citations



ARCHIVES REUTERS

George W. Bush

qui feront la manchette ou qui le feront mal paraître.

«Je veux avoir une conversation, faire un entretien à la Charlie Rose [un célèbre interviewer de la télévision américaine]. Je veux que les gens puissent sortir de la salle avec le sentiment qu'ils ont appris quelque chose», a dit John Parisella, qui a travaillé comme bénévole dans l'équipe du candidat démocrate à la présidence (Barack Obama) en 2008, après avoir suivi en tant qu'observateur celle de John Kerry en 2004.

«Un consensus s'est fait autour de mon nom, qui a été proposé à l'entourage de M. Bush. On leur a dit que j'avais travaillé avec l'équipe de Barack Obama», a expliqué M. Parisella, qui dit s'être entendu avec les collaborateurs de l'ancien président sur les grands thèmes de l'en-

tretien, mais pas sur les questions qu'il posera.

M. Parisella compte discuter de «la vie après la présidence», des grands moments de la présidence de M. Bush (dont le 11-Septembre et les guerres en Afghanistan et en Irak), des relations canado-américaines et de la situation politique actuelle.

«George W. Bush a aussi laissé un legs libéral qui est peu connu», en matière d'éducation, de santé et d'immigration, a affirmé John Parisella, qui croit cependant que l'histoire jugera surtout George W. Bush sur la guerre qu'il a entreprise en Irak.

Ce conflit et les dérapages auxquels il a donné lieu motivent l'opposition de plusieurs groupes à sa venue. «Nous tenons à faire savoir que George W. Bush n'est pas le bienvenu, a lancé Charles Lemieux, un des porte-parole du collectif Echec à la guerre. Nous lui en voulons pour les violations du droit international que représentent les guerres en Afghanistan et en Irak, de même que pour la pratique de la torture. Nous voulons aussi mettre la population en garde contre un courant de pensée qui est présent à Montréal».

M. Bush a prononcé un discours à Edmonton hier et il doit faire de même à Saskatoon aujourd'hui. Sa première présence sur le circuit des conférences postprésidentielles avait eu lieu à Calgary, le 19 mars. Ensuite, M. Bush a partagé la vedette avec son prédécesseur, Bill Clinton, à Toronto en mai.

Le Devoir

Élections: Ignatieff dit avoir compris

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le chef libéral Michael Ignatieff dit avoir compris le message des Canadiens qu'ils ne veulent pas d'une élection maintenant. Il ne multipliera donc pas les votes de confiance cet automne, après avoir perdu son pari plus tôt ce mois-ci.

«On ne va pas soutenir ce gouvernement, mais on n'essayera pas de créer des occasions de déclencher des élections», a dit hier M. Ignatieff alors qu'il visitait un centre de la petite enfance d'Ottawa. «Les Canadiens ont clairement dit qu'ils ne veulent pas d'élection et ils ne l'ont pas

dit seulement à moi, ils l'ont dit à tous les partis politiques.»

Le Parti libéral de M. Ignatieff a vu ses appuis chuter dans les sondages depuis qu'il a annoncé qu'il tenterait de renverser le gouvernement conservateur de Stephen Harper à peine un an après la précédente élection générale. La chute s'est accélérée après la tenue du vote, le 1^{er} octobre. Les libéraux n'ont pas gagné leur pari, le NDP s'étant abstenu de voter.

M. Ignatieff n'a pas voulu dire comment ses troupes parlementaires se comporteront lorsqu'un autre vote de confiance surviendra, qu'il s'agisse d'une initiative du gouverne-

ment ou d'une motion de défiance d'un autre parti d'opposition. «Je n'entre pas dans les hypothèses.» Mais il a bien précisé en anglais qu'il «n'est pas pressé de renverser le gouvernement».

Les libéraux pensent avoir trouvé le talon d'Achille des conservateurs en insistant sur la partisanerie entourant les dépenses de relance économique. Hier, les libéraux ont fait état d'une autre très grande affiche aux couleurs conservatrices apposée devant un édifice fédéral d'Ottawa, où on y remplaçait quelques tuiles sur le plancher...

Le Devoir



LES VOYAGES INOUBLIABLES COMMENCENT AVEC DES TARIFS INCROYABLES.



STAR ALLIANCE

Profitez de nos bas tarifs pour l'Europe, l'Asie, l'Australie et l'Amérique du Sud.

DESTINATIONS INTERNATIONALES : LES TARIFS SONT BASÉS SUR UN ALLER SIMPLE ET SONT ASSUJETIS À L'ACHAT D'UN BILLET ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL. DERNIÈRES DATES DE DÉPART TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSOUS. LES TARIFS INDICQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT, QUI PEUT ALLER JUSQU'À 165 \$ PAR ALLER SIMPLE.

LONDRES
22 OCT. – 12 DÉC. 2009
7 JANV. – 26 FÉV. 2010

193 \$

PARIS
21 OCT. – 10 DÉC. 2009
7 JANV. – 28 MARS 2010

257 \$

BOGOTÁ
21 OCT. – 30 NOV. 2009
15 JANV. – 10 JUIN 2010

280 \$

FRANCFORT¹
MUNICH¹
21 OCT. – 10 DÉC. 2009
7 JANV. – 26 FÉV. 2010

314 \$

BEIJING
SHANGHAI
21 OCT. – 9 DÉC. 2009
11 JANV. – 28 FÉV. 2010

319 \$

SÃO PAULO
28 OCT. – 9 DÉC. 2009

322 \$

GENÈVE
21 OCT. – 16 DÉC. 2009
7 JANV. – 10 MARS 2010

335 \$

ZÜRICH²
21 OCT. – 16 DÉC. 2009
7 JANV. – 10 MARS 2010

340 \$

SÉOUL
21 OCT. – 8 DÉC. 2009
8 JANV. – 28 FÉV. 2010

374 \$

TOKYO
24 OCT. – 12 DÉC. 2009
9 JANV. – 28 FÉV. 2010

374 \$

HONG KONG
21 OCT. – 9 DÉC. 2009
11 JANV. – 28 FÉV. 2010

685 \$

SYDNEY, AUSTRALIE
7 NOV. – 6 DÉC. 2009

749 \$

CONCOURS
AU BOUT DE
VOS DOIGTS

Courez la chance de gagner
un prix instantané parmi plus
de 4000. Visitez aircanada.com/auboutdevosdoigts

Inscrivez-vous maintenant et obtenez le double des milles Aéroplan^{MD}* en voyageant vers certaines destinations internationales entre le 15 octobre 2009 et le 31 janvier 2010.

Voilà un aperçu de nos bas tarifs. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

L'offre prend fin le 5 novembre 2009.

aeroplan Le plaisir en primes
DEPUIS 25 ANS

aircanada.com

Service aux personnes malentendantes (ATS) 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 5 novembre 2009. Les taxes, les redemptions et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Le voyageur doit être âgé de 18 ans ou plus au moment de l'achat. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou de Jazz. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Concours Au bout de vos doigts : aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours se déroule du 1^{er} au 31 octobre 2009. Les chances de gagner dépendent du nombre total de réservations et d'inscriptions reçues. Pour obtenir le règlement complet du concours, visitez aircanada.com/auboutdevosdoigts. *Double des milles Aéroplan : pour vous prévaloir de cette offre, vous devez être membre Aéroplan et vous inscrire au plus tard le 31 janvier 2010. Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur aircanada.com ou par téléphone au 1 800 342-8026. L'offre du double des milles Aéroplan est valable pour les voyages en classe économique aux tarifs Latitude, Tango Plus et Tango vers les destinations internationales suivantes : Genève, Tokyo, Beijing, Shanghai, Santiago, Buenos Aires et São Paulo, ainsi que pour les voyages en service Super Affaires (tarif flexible ou plus bas tarif) vers toutes les destinations internationales. Les milles-bonns Aéroplan ne sont pas des milles-privileges Air Canada et ne permettent pas d'accéder à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour tous les détails, visitez aircanada.com. En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star AllianceSM. En collaboration avec Swiss International Air Lines, membre du réseau Star AllianceSM. **Super Affaires est une marque déposée d'Air Canada. ***Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. ****Jazz est une marque déposée d'Air Canada. *****Star Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada.

ACTUALITÉS

H1N1: Bolduc met les médecins en garde

Le ministre enjoint à ses condisciples de ne pas décourager leurs patients de se faire vacciner

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

Faut-il se faire vacciner ou pas contre la grippe A(H1N1)? Même les médecins ne s'entendent pas, au grand dam du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Yves Bolduc, qui a rappelé ces derniers à l'ordre hier. Selon lui, ceux qui laissent entendre au public ou à leurs patients que la vaccination n'est pas utile manquent à leur code de déontologie.

Le ministre Bolduc accorde aux médecins qu'ils ont droit à leur opinion. Mais cela ne doit pas les amener à recommander à leurs patients de rejeter le vaccin. «Il y a un article dans le code de déontologie qui dit qu'on doit exercer la pratique médicale en fonction des données scientifiques actuelles. Les données scientifiques actuellement sont très claires: le meilleur moyen de prévention de la grippe H1N1 est

la vaccination», a-t-il rappelé.

Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, qui d'ordinaire condamne haut et fort le copinage État-pharmaceutiques, partage cet avis. «Je suis microbiologiste. Je travaille avec ça. Ça fait 20 ans que je suis dans le domaine de la médecine et 10 ans que je pratique avec les maladies infectieuses. C'est mon domaine. [...] Il faut aller se faire vacciner», a-t-il déclaré en entrevue à Radio-Canada.

Le D^r Khadir dit toutefois bien comprendre la méfiance des Québécois envers le vaccin et les pharmaceutiques. «Les gens ne sont pas fous, ils se rendent compte de l'influence indue des grandes multinationales sur plusieurs des décisions politiques. Alors, c'est sûr qu'ils sont animés d'une saine méfiance vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique qui va s'en mettre plein les poches.»

Ce questionnement est sain, mais il ne doit pas occulter la nécessité pour chacun de rece-

voir le vaccin pour se protéger du virus pandémique, croit le D^r Khadir. Son avis n'est pas partagé par beaucoup de Québécois. Un sondage Léger Marketing-Agences Québecor Média publié hier indique que seuls 32 % ont l'intention de recevoir le vaccin, contre 43 % qui s'y refusent.

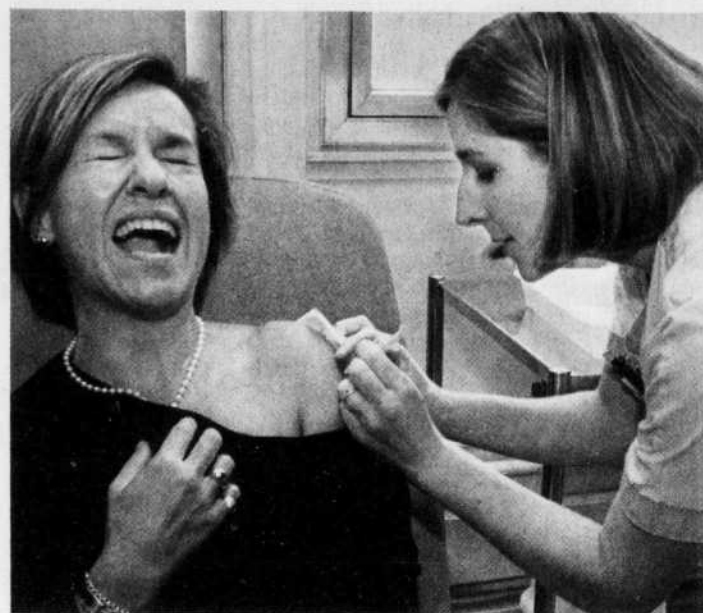
Ces chiffres sont loin des 80 % souhaités par Québec. Ils n'inquiètent pas trop le ministre Bolduc, qui croit que les gens finiront par prendre la «bonne décision». Ce dernier s'attend d'ailleurs à ce qu'une «voix forte» en faveur de la vaccination émerge lorsque la deuxième vague commencera, explique son attachée de presse, Marie-Eve Bédard.

Par ailleurs, les autorités sanitaires de l'Ontario ont annoncé hier qu'un élevage de dindes avait été contaminé par le virus de la grippe H1N1, vraisemblablement par l'homme. Aucun oiseau ou œuf contaminés n'ont

été commercialisés. Il s'agit du deuxième foyer détecté dans un élevage de dindes dans le monde.

Enfin, une recension de 4958 hospitalisations dues à une infection par le virus H1N1 aux États-Unis, du 1^{er} septembre au 10 octobre dernier, est venue confirmer la vulnérabilité des plus jeunes hier. Les centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC) indiquent que 53 % des hospitalisations concernaient des personnes de moins de 25 ans, 39 % concernaient des personnes de 25 à 64 ans et seulement 7 % des personnes de 65 ans et plus. Sur les 292 décès confirmés, 23,6 % se sont produits chez des moins de 25 ans, 65 % dans le groupe des 25-64 ans et seulement 11,6 % chez les 65 ans et plus.

Le Devoir
Avec La Presse
canadienne et l'AFP



FRANÇOIS GUILLOT AFP

La ministre française de la Santé a tenté de lever les réticences des Français en lançant hier la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1). La première étape de ce marathon contre l'épidémie a débuté avec le personnel hospitalier, la seconde s'enclenchera après les vacances de la Toussaint avec le reste de la population.

Avis de la Commission de l'éthique, de la science et de la technologie

Le Québec prescrit trop de psychotropes

Autrefois réservé pour soigner les troubles mentaux, le puissant médicament est maintenant employé pour soulager des maux banals ou encore pour améliorer les performances intellectuelles

La petite pilule pour doper la mémoire, stimuler l'attention ou aplanir l'humeur de monsieur et madame Tout-le-Monde existe. Cette pilule porte un nom, celui de psychotrope, une catégorie de médicaments puissants qui ne sont plus réservés aux maladies mentales et neurologiques.

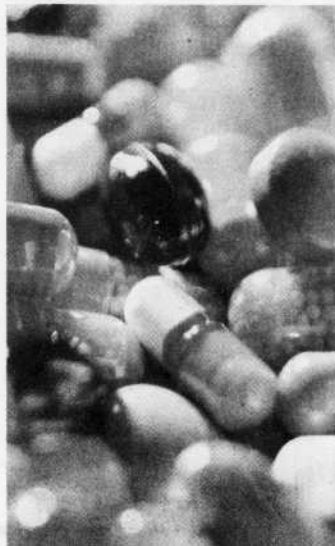
LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

Le psychotrope sort de plus en plus souvent de sa zone de confort. Il est désormais prescrit pour surmonter un deuil, contrer une grande timidité ou même stimuler la mémoire ou la performance des bien portants. Un glissement dangereux, selon la Commission de l'éthique, de la science et de la technologie, qui, dans un avis fouillé dont *Le Devoir* a obtenu copie, réclame un débat public sur cet usage élargi qui va croissant au Québec.

Le psychotrope est un médicament d'ordonnance qui agit

sur le système nerveux central et sur le psychisme. Il est utilisé pour traiter des maux comme la dépression, la schizophrénie ou la maladie de Parkinson. Au Québec et ailleurs dans le monde, on note une hausse des diagnostics de troubles mentaux et, par voie de conséquence, de la consommation des psychotropes qui a atteint des sommets inégalés ces dernières années.

Mais ce facteur ne suffit pas à lui seul à expliquer l'explosion de ce secteur, qui arrive deuxième quant au nombre d'ordonnances exécutées dans une année, derrière les agents cardiovasculaires. Au banc des accusés: un nouvel usage dit «élargi» du psychotrope. Le



ARCHIVES REUTERS

premier glissement relevé par le comité de travail, présidé par M^{re} Edith Deleury et le bioéthicien Hubert Doucet, est infime. Il touche en fait à la médicalisation d'événements (un deuil, un échec) et d'émotions dérangeantes (tristesse, colère ou agitation) «qui ne relèvent pas nécessairement du domaine médical».

Or, lorsqu'un expert établit qu'un état de santé mentale est

problématique, il soutient l'idée qu'il s'agit d'une maladie. Et lorsqu'il suggère à ce patient de prendre des médicaments, il en légitime le traitement, lit-on dans cet avis intitulé *Médicaments, psychotropes et usages élargis: un regard éthique*, qui sera rendu public plus tard cette semaine. «De là découle un certain risque de voir diminuer l'importance du rôle que chacun peut exercer sur sa propre vie», s'inquiète le comité.

Ce glissement n'est pas sans conséquence. Le psychotrope apparaît ici comme une solution de convenance en ce sens qu'il est peu coûteux en argent, mais aussi en efforts personnels et en temps. Il contribue aussi à l'«abaissement des seuils diagnostiques de ces maladies», ce qui peut faire en sorte que certaines conditions dites «normales» deviennent des conditions désormais clairement «médicales».

L'élargissement du champ d'action des psychotropes ne s'arrête pas là. L'usage élargi des psychotropes regroupe aussi ce qu'on appelle désormais les «lifestyle drugs». Ces psychotropes de type «mode de vie» sont utilisés pour ré-

pondre à des attentes liées à la productivité, à la performance ou à la jeunesse. En somme, «il est question ici de méliorisme, de conformisme ou de récréation», écrit le comité, qui parle d'«un mouvement de fond» au Québec et non d'un phénomène anecdotique.

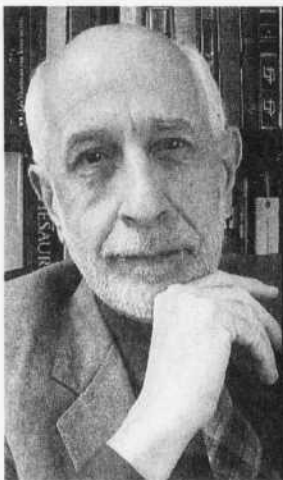
La thérapie est ici évacuée au profit de l'amélioration des fonctions cognitives de personnes qui n'ont pourtant aucun problème mental ou neurologique. Le principe est simple. Il s'agit de relever ce qui est déjà fonctionnel. Comment? Par l'usage d'un psychotrope qui vient élever la mémoire, renforcer la vigilance ou réduire la sensation de fatigue, par exemple.

Ce faisant, on normalise les comportements et les humeurs, réduisant du coup les bornes d'acceptabilité vis-à-vis des individus qui s'en écartent, s'inquiète le comité. Cette «homogénéisation sociale» transforme non seulement la définition de la normalité, mais elle pose de surcroît la question de la banalisation du psychotrope, qui devient ici un simple «instrument de socialisation, voire de mise en conformité».

Les psychotropes sont pourtant des médicaments puissants, aux effets secondaires indésirables parfois importants et dont la portée à long terme est encore mal connue, rappelle la Commission. Selon elle, il faut impérativement approfondir nos connaissances de ces médicaments. Il faut également que les autorités concernées diffusent des informations «claires, équilibrées et complètes» pour dissiper les idées reçues et les fausses impressions au sein des réseaux de santé et dans la population.

Québec et tous les acteurs concernés par la prescription de psychotropes doivent aussi se pencher plus spécifiquement sur les usages élargis de cette catégorie de médicaments. Le comité les invite enfin à réduire ces mêmes pratiques en assurant une meilleure continuité dans les soins et les services, cela en misant notamment sur la mise en avant de thérapies non médicamenteuses — psychothérapie, alimentation saine, exercice physique —, qui donnent de meilleurs résultats dans plusieurs cas.

Le Devoir



François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

centre Justice et foi
le cœur des débats de société

L'anticapitalisme : fondements et défis

Le samedi 31 octobre de 9 h à 16h30
À Montréal, Maison Bellarmin
25, rue Jarry Ouest (coin St-Laurent) métro Jarry

Des conférences avec : **F. Guillaume Dufour;**
Diane Lamoureux et **Sylvie Paquerot.**

Des ateliers avec : **Michel Beaudin;** **Aziz S. Fall;**
Maxime Ouellet et **Rolande Pinard.**

Consultez le programme complet au :
www.cjf.qc.ca

Renseignements et inscription (obligatoire avant le 27 octobre):
Christiane Le Guen: cleguen@cjf.qc.ca ou 514-387-2541, poste 234
Tarif : 20 \$ / étudiants et faible revenu : 10 \$ (repas du midi inclus)

As-tu l'oreille à Montréal?
CIBL 101,5 Radio-Montréal

Les soirées thématiques sur CIBL 101,5 Radio-Montréal :

Lundi : Jazz
Mardi : Musique du monde et traditionnelle
Mercredi : Rock
Jeudi : Urbain, pop et électro
Vendredi : Sorties, sport et culture
Samedi : Musique latine, jamaïcaine et urbaine
Dimanche : Classique

Conception graphique KAKEE V

101,5 Radio-Montréal
CIBL1015.com

ACTUALITÉS

UN HONNEUR POUR JEAN CHRÉTIEN



IAN NICHOLSON AFP

L'ANCIEN premier ministre Jean Chrétien, accompagné de son épouse Aline, a reçu l'Ordre du Mérite des mains de la reine Élisabeth II lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au palais de Buckingham hier. M. Chrétien est le quatrième Canadien à recevoir cet honneur, après le neurochirurgien Wilder Penfield et les anciens premiers ministres Lester B. Pearson et William Mackenzie King.

Tout l'amiante, le « bon » et le « mauvais », est retiré du parlement

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Contrairement à ce qu'a soutenu le ministre des Travaux publics, Christian Paradis, de l'amiante chrysotile est bel et bien retiré à grands frais des murs du parlement à Ottawa, tandis que le gouvernement fédéral défend l'exportation de ce produit dans les pays en développement.

Dans un courriel du 30 septembre signé Madeleine Chabot, responsable de l'enceinte parlementaire au ministère des Travaux publics, et obtenu par *Le Devoir*, il est écrit: «Autant l'amiante amphibole que l'amiante chrysotile sont retirés des édifices du parlement.»

L'industrie de l'amiante tente de circonscrire la dangerosité de ses produits à partir de la seule catégorie des amphiboles. Elle peut ainsi mieux promouvoir l'amiante chrysotile. Lorsque le ministre Christian Paradis avait été mis face à ses contradictions, lui qui défend d'un côté l'industrie minière de sa région et qui, de l'autre, préside aux travaux de décontamination du parlement, il avait insisté sur cette distinction. «C'est faux, avait-il déclaré. Travaux publics a la responsabilité de décontaminer l'édifice de l'Ouest parce qu'à l'époque, c'était de l'amiante floqué qui était utilisé comme isolant. C'est une utilisation qui n'est plus considérée comme sécuritaire.»

Radio-Canada biaisée

Par ailleurs, l'ombudsman des Services français de Radio-Canada juge qu'un reportage sur l'amiante diffusé au Téléjournal de 22h, le 1^{er} septembre 2009, «manquait d'équilibre» puisqu'il «n'a donné essentiellement la parole qu'à ceux qui sont en faveur de l'exploitation et de l'exportation de la fibre chrysotile». Les seuls intervenants entendus étaient le président de l'Institut du chrysotile, les présidents des deux mines d'amiante du Québec, le maire d'Asbestos et le représentant syndical des travailleurs de l'amiante. Le jugement de Julie Milville-Dechêne a été signifié à la plaignante, Micheline Beaudry, la semaine dernière.

Mme Beaudry parlait d'un reportage «intentionnellement biaisé». Le reportage de cinq minutes, signé par Catherine Kovacs et la réalisatrice France Dauphin, peut encore être visionné en ligne. Le tandem journalistique a expliqué avoir voulu mettre en évidence une «réaction politique», sur le terrain, au discours du chef libéral Michael Ignatieff, qui déclarait en mai vouloir bannir l'exportation de l'amiante. La direction de l'information a ensuite répliqué que d'autres émissions avaient fait de la place à d'autres opinions. L'ombudsman a plutôt rappelé que «les émissions sur des sujets controversés doivent viser l'équilibre des points de vue».

Le Devoir

MONTRÉAL

L'ONU enquête sur le prétendu profilage racial

BRIAN MYLES

Le profilage racial est dans la mire du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Une délégation de l'agence internationale sera à Montréal-Nord aujourd'hui afin de recueillir des informations à ce sujet.

Gay McDougall, experte en droit des minorités pour l'ONU, aurait l'intention d'étudier la question du profilage racial, mais aussi celle de l'impunité dont jouissent les policiers impliqués dans les affaires de morts d'hommes, d'exclusion sociale et de discrimination des minorités dans l'emploi.

Mme McDougall, une sommité en matière de droits des minorités, s'entretiendra aujourd'hui et demain avec les porte-parole des principaux organismes communautaires de Montréal-Nord, avec le président de la Ligue des Noirs, Dan Philips, et avec le directeur du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), Fo Nemi. «Nous avons l'intention de lui parler de la discrimination raciale dans l'emploi, du taux de chômage alarmant des minorités et aussi de profilage racial», a confirmé M. Nemi. «Il ne sera pas juste question de racisme, mais aussi de pauvreté et d'exclusion», a-t-il précisé.

La transparence des enquêtes réalisées par des policiers sur leurs collègues, dans les cas de morts d'hommes, est aussi au cœur des préoccupations de M. Nemi et de Dan Philips. «On voit qu'il n'y a pas de recours pour les gens qui sont victimes de la police. Quand les policiers font des enquêtes sur d'autres corps policiers, le résultat est toujours convenu d'avance», estime Dan Philips.

En vertu des pratiques en vigueur, dès qu'un citoyen est abattu par un policier en devoir, l'enquête est transférée à un autre corps policier pour assurer la transparence du processus. C'est ainsi que le Service de police de Montréal (SPVM) enquête sur la Sûreté du Québec, et vice-versa, dans la métropole.

Or, de telles enquêtes débouchent rarement, sinon jamais, sur des accusations criminelles contre les policiers impliqués.

À Montréal, le cas le plus récent implique Freddy Villanueva, abattu de deux balles par le policier Jean-Loup Lapointe en légitime défense selon la thèse officielle. Le policier n'a jamais été accusé dans cette affaire. L'enquête du coroner



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

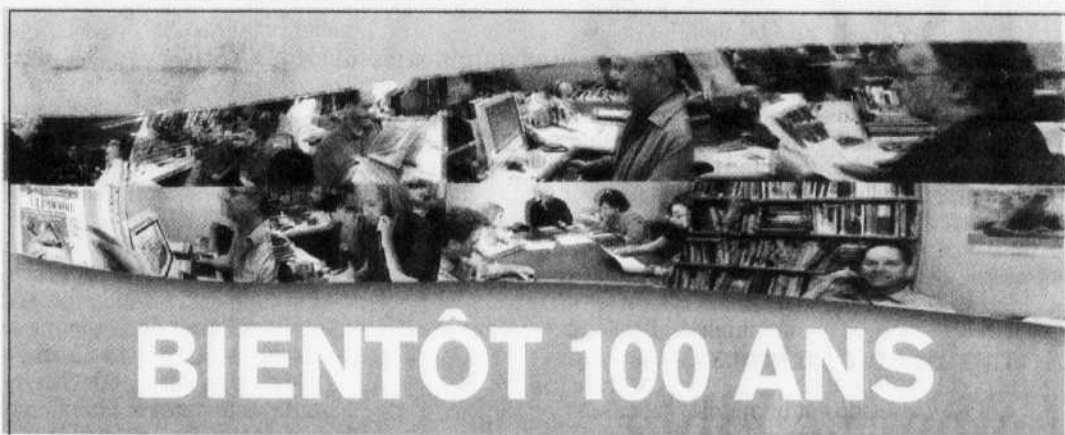
Un certain nombre d'organisations montréalaises de défense des Noirs se plaignent d'injustices dont cette minorité est victime. Ils auront l'occasion aujourd'hui d'expliquer leurs griefs à une délégation des l'ONU.

ad hoc André Perrault, qui se mettra en branle lundi prochain, devrait permettre de faire la pleine lumière sur cette tragédie.

La visite de Mme McDougall s'inscrit dans le travail de mise à jour du bilan du Canada en matière de droits de la personne.

Lors de la publication de son rapport sur le Canada, en 2005, le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme avait jugé sévèrement le SPVM pour sa pratique d'effectuer des arrestations massives, sans discernement, lors de manifestations. Entre 1999 et 2005, quelque 2000 manifestants ont été appréhendés à Montréal, plus que dans n'importe quelle autre ville du pays. La plupart des poursuites ont été abandonnées en cours de route. Les tribunaux ont d'ailleurs fustigé le SPVM dans une série de décisions sur le caractère abusif et disproportionné de ces arrestations.

Le Devoir



BIENTÔT 100 ANS

Le 10 janvier 1910 paraissait le premier numéro du *Devoir*.

Quelques-uns des meilleurs journalistes de l'époque réunis autour d'Henri Bourassa lançaient alors ce nouveau quotidien voué à la promotion de l'engagement civique et au développement de la société canadienne-française.

Plusieurs événements et publications marqueront à compter du 10 janvier 2010 ce centième anniversaire; auxquels *Le Devoir* associera de diverses façons ses lecteurs.

LES AMIS DU DEVOIR sollicitent le soutien des lecteurs et des partenaires du *Devoir* à l'organisation de cet anniversaire que l'on veut financé par des apports extérieurs sous forme de commandites et de dons. Les lecteurs qui le souhaitent sont invités à verser un don en remplissant le coupon-réponse plus bas.

* Le programme officiel du centième anniversaire du *Devoir*, qui sera dévoilé en novembre, prévoit la tenue le 10 janvier d'une rencontre entre lecteurs et artisans du *Devoir* ainsi qu'un dîner officiel en hommage au *Devoir*. Suivront en cours d'année des expositions, des conférences publiques, un colloque international sur la presse indépendante et la publication de livres et de cahiers spéciaux.

** Les Amis du Devoir est une association sans but lucratif responsable de l'organisation de ce centenaire. N'ayant pas de statut d'organisation de bienfaisance, elle ne peut toutefois délivrer de reçus à des fins de fiscalité.

LE DEVOIR

Les Amis du Devoir
a/s Claudette Béliveau
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal H3A 3M9



100 ans
de regards
sur l'information

Prénom

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Tél. résidence

Courriel

Montant versé
(Faire un chèque au nom
de Les Amis du Devoir)

\$

LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL



DÉJEUNER-CAUSERIE

Kenneth Roth

Directeur exécutif de Human Rights Watch

Rétablir le leadership du Canada en matière de droits humains dans le monde

Selon M. Roth, le Canada a longtemps joui d'une influence significative sur les affaires internationales en tant qu'autorité morale dans le monde pour la défense du droit international, des institutions multilatérales et des droits humains. Néanmoins, au cours des dernières années l'influence canadienne s'est érodée à l'échelle internationale, aux dires de M. Roth. Il discutera des défis posés par la protection et la défense des droits humains universels et notamment des situations en Afghanistan à Guantanamo Bay en Afrique et au Moyen Orient. Il expliquera pourquoi, selon lui, le Canada est toujours bien placé pour avoir un impact positif sur la scène mondiale en renouvelant le leadership de sa politique étrangère.

Vendredi 30 octobre 2009 de 12 h à 14 h

Hôtel Omni Mont-Royal
Salon des Saisons
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

Avec la collaboration de :



Association Internationale
des Procureurs de la Défense
International Criminal Defence
Attorneys Association



AMNISTIE
INTERNATIONALE
www.amnistie.ca

Avec l'appui de :

RioTinto Alcan

LE DEVOIR

Inscription : www.corim.qc.ca • Information : 514-340-9622

ÉDITORIAL

Élections en Afghanistan

Le pli de Karzaï

Le président Hamid Karzaï a fini par céder aux pressions justifiées des Américains et des Européens: une deuxième manche électorale va l'opposer à son principal adversaire et ex-ministre des Affaires étrangères, Abdullah Abdullah. Ce faisant, il faudra attendre des semaines avant que Barack Obama dévoile les modifications qu'il entend imprimer sur la stratégie militaire.

A

ujourd'hui, la Maison-Blanche doit être passablement soulagée. En convenant que le scrutin d'août dernier s'était conjugué avec une fraude massive et qu'il n'avait donc rien de légitime, Karzaï écarte du coup un scénario qui aux États-Unis était synonyme d'effroi. Lequel? Le leader afghan aurait attendu encore deux ou trois semaines avant de reconnaître les conclusions de la commission électorale qu'il aurait été impossible de tenir un vote avant le printemps pour des raisons climatiques que chacun imagine aisément. Le président Obama aurait donc été dans l'obligation de composer avec un chef d'État dont la crédibilité auprès de ses concitoyens a fondu comme neige au soleil.

Pour éviter coûte que coûte cette éventualité, l'administration Obama a donc déployé la grosse artillerie diplomatique. De Richard Holbrooke au vice-président Joe Biden en passant par la secrétaire d'État Hillary Clinton et John Kerry, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, tous ont prié Karzaï de baisser la garde avec l'implication dit-on ferme du premier ministre britannique, Gordon Brown. C'est dire combien le leader afghan s'était obstiné au cours du dernier mois.



SERGE TRUFFAUT

En concédant un deuxième tour, Karzaï va donc croiser le fer avec Abdullah Abdullah. Signe particulier? Il est Tadjik, alors que le président est Pachtoun. Les Tadjiks représentent 35 % de la population du pays. Quoi d'autre? Ils parlent le farsi, le persan, soit la langue des Iraniens, des chiites que les sunnites considèrent encore et toujours comme des apostats. Ils bénéficient du soutien, discret il va sans dire, de l'Iran, bien sûr, mais également de la Russie et de l'Inde. En sous-main, Moscou et Téhéran aident les seigneurs de la guerre qui combattent Karzaï. Les Patchouns, eux, jouissent de la protection du Pakistan. Au milieu de ce magma géopolitique et ethnique, il y a bien évidemment les États-Unis d'Amérique.

À Washington, on aurait aimé et on aimerait encore que Karzaï et Abdullah négocient les contours d'une coalition calquée quelque peu sur celle qui avait vu le jour après le renversement des talibans en décembre 2001. En un mot, à la Maison-Blanche on souhaite ou plutôt on rêve d'une alliance entre le Tadjik et le Pachtoun afin d'aplanir les divisions ethniques. Le hic, c'est que les chefs tribaux ont un tel dédain pour les Tadjiks qu'ils ont tout fait pour combattre le gouvernement Karzaï parce qu'il comprenait justement un Abdullah.

En fait, on voit mal comment Karzaï pourrait amorcer des discussions avec Abdullah avant le 7 novembre. Car si c'était le cas, s'il dialoguait avec le frère ennemi, s'il prenait langue avec l'apostat qui a adopté le farsi, alors il s'aliénerait une frange importante de son électorat, par ailleurs échaudé comme jamais par les pressions effectuées par Washington et Londres pour que Karzaï reconnaisse les fraudes, et du coup le bien-fondé de la lutte menée par Abdullah dès le lendemain du vote d'août dernier. Ce pays est à l'image de la quadrature du cercle.

Affaire Benoit Labonté

La bonne cible

Les Montréalais, que l'abondance des révélations sur l'octroi de contrats dans leur ville scandalise, ont-ils vraiment la tête à s'arrêter à qui révèle quoi à qui? Bien sûr que non: au rythme du grand débailage qui va s'amplifiant, ils veulent seulement pouvoir séparer le bon grain de l'ivraie. Qui fait le tri n'a strictement aucune importance.

Or dans la bouche de Louise Harel, le débat sur l'éthique à Montréal est en train de se réduire à la guerre des clans. Depuis vendredi dernier, alors que les révélations sur les relations entre son lieutenant Benoit Labonté et l'entrepreneur controversé Tony Accurso ont finalement mené au départ du premier, madame Harel a blâmé d'abord les médias, puis ses adversaires politiques, pour les rebondissements qui perturbent sa campagne.

Lundi soir, tout de suite après le débat télévisé des candidats à la mairie, elle en a remis, accusant l'entourage du maire Gerald Tremblay d'avoir exercé des pressions pour divulguer des informations aux médias. Hier, elle maintenait le cap sur son compte



JOSÉE BOILEAU

Twitter, réitérant ses déclarations de la veille. Il est possible que ces accusations soient vraies. Mais franchement, cela n'intéresse que les féroces de potins politiques, certainement pas les électeurs, et surtout pas dans le contexte actuel. Les Montréalais sont dégoûtés et ils se sentent bien seuls puisque le gouvernement Charest ne veut pas d'une commission d'enquête sur les magouilles du monde municipal. Abandonnés par Québec, ils attendent donc des candidats aux municipales qu'on leur parle franc, pas qu'on tire sur le message.

Madame Harel a d'autant plus intérêt à bien cibler ses dénonciations que de plus en plus de voix s'élèvent pour dire qu'elle avait été mise en garde contre Benoit Labonté quand elle a fait le pari que son parti, Vision Montréal, était le meilleur véhicule pour gagner la mairie. Des voix anonymes, certes, mais qui convergent. Et des voix qui s'affichent, comme celles de Robert Laramée et Christine Hernandez, ex de Vision Montréal, que l'on peut lire dans notre page Idées.

Madame Harel, écrivent-ils, «n'a jamais répondu à nos efforts d'entrer en communication avec elle». Peut-être n'étaient-ils pas du bon clan? Mais peut-être aussi que madame Harel ne voulait pas connaître les dessous de son nouveau parti... Tout cela ne ressemble-t-il pas à un certain Gerald Tremblay, spécialiste du «je ne savais pas» et qui a attendu d'être au pied du mur avant de congédier les importuns...

Madame Harel a montré la porte à Benoit Labonté? Bravo. At-elle trop attendu pour le faire? Sûrement (dès la fin septembre, le site *RueFrontenac.com* publiait des informations sur une rencontre entre M. Labonté et Tony Accurso). A-t-elle bien réagi à ce départ? Non, car elle s'est surtout emportée contre les jambettes qui sont — elle le sait bien — l'ordinaire de la politique. Or Montréal a trop connu de politique ordinaire. Il est maintenant temps de faire preuve de courage et de leadership pour transcender les querelles de partis et s'attaquer à la corruption qui sévit, peu importe qui la dénonce.

jboileau@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Le comble du ridicule

Le nouveau chef de l'ADQ vient à peine d'être élu que déjà, il commet une bourde. Il «demande» la circonscription d'Argenteuil. Rien de moins. Comme si on «donnait» une circonscription à un parti politique. Non seulement la circonscription a-t-elle déjà un député, mais en plus, elle est «libérale» depuis toujours. Le chef adéquate, Gilles Taillon, demande qu'on fasse démissionner le député libéral et que personne ne se présente contre lui pour être sûr de devenir député. Pourquoi? Parce que le PLQ, en bon joueur, a l'habitude de laisser à un nouveau chef d'un parti adverse la chance de se faire élire sans opposition dans le cadre d'une élection partielle. Dans le cas de Pauline Marois, c'est le député péquiste de Charlevoix qui avait démissionné en 2008 pour laisser la place à sa chef. De son côté, Gilles Taillon demande à ce qu'un député quitte sa forteresse libérale pour laisser le chef adéquate se présenter sans opposition. C'est le comble du ridicule.

Marc-Antoine Forest
Rawdon, le 19 octobre 2009

Matérialisme, goût du pouvoir et malhonnêteté

Les scandales et la corruption dont nous prenons connaissance tous les jours au Québec et ailleurs en Occident nous ramènent les pieds sur terre et nous font bien comprendre que la corruption n'est pas seulement le fait de pays en voie de développement et de régimes dictatoriaux comme nous le pensions auparavant, mais qu'elle occupe également une grande place dans nos sociétés développées et dites démocratiques.

Derrière toutes ces grandes combines,

le même dénominateur commun: la recherche de pouvoir, de biens matériels et d'argent, légalement ou illégalement. Ce sont les valeurs dominantes à l'heure actuelle, dans notre société et sur la planète, valeurs acceptées par le plus grand nombre. L'objectif quotidien de la majorité avec les compromis, les bassesses et souvent les petites et moyennes combines que cela entraîne est de faire plus d'argent, d'acheter plus de biens et d'avoir un plus grand pouvoir. Il serait trop facile d'accuser les grands de ce monde et de se laver les mains.

Une société et une planète ne peuvent survivre et se développer sans avant tout posséder comme valeurs l'amour, la compassion, la coopération, la solidarité, le partage et le respect de la nature. Il n'y a qu'à voir notre société actuelle morcelée, individualisée et notre planète à bout de souffle pour s'en rendre compte. Nous fions tête la première dans le mur et nous préférons garder les yeux fermés.

Allons-nous continuer longtemps comme citoyens d'ici et du monde à privilégier l'inconscience, la paresse, l'impudence, l'insouciance, et le cynisme? Pourquoi ne pas choisir l'intégrité, le courage, l'honnêteté, la transparence et surtout la conscience, bref de se respecter, de se tenir debout et de changer le monde dans lequel nous vivons.

Yves Chartrand
Montréal, le 19 octobre 2009

Un championnat!

L'Université d'Ottawa remporte sûrement le championnat des accommodements raisonnables. Cette dernière répertorie une quinzaine de croyances, allant du chamanisme au matérialisme et du shintoïsme au christianisme. L'ensemble de ces croyances commande plus

de 50 fêtes religieuses au cours de l'année. Pour chacune, un étudiant peut demander un différé d'examen, que le professeur doit accommoder. Diderot et Voltaire doivent se retourner dans leur tombe. Comme l'a dit Comte-Sponville, la postmodernité, c'est ce qui reste de la modernité quand on a éteint les Lumières.

Raymond Aubin
Gatineau, le 19 octobre 2009

Le RTC méprise ses usagers

Le samedi 17 octobre, 14h30. Le soleil brille, les routes sont belles, on est loin de l'heure de pointe de la fin de journée pendant la semaine. Les autobus des principales lignes du Réseau de transport de la Capitale (RTC), soit les métrobus 800 et 801, sont en retard et pleins à craquer. Les passagers sont serrés comme des sardines et deviennent impatients, voire agressifs. Les conducteurs sont mal à l'aise et doivent composer, tant bien que mal, avec la mauvaise humeur des usagers, quand ce n'est pas leur colère de constater qu'après avoir attendu plus de 15 minutes, ils ne peuvent monter à bord de l'autobus, faute de place.

Que faut-il pour que la direction du Réseau de transport de la Capitale comprenne qu'il manque de véhicules la fin de semaine pour ces trajets? Comment voulez-vous convaincre des citoyens de délaissier leur voiture quand on offre un service aussi mauvais? Comment peut-on sérieusement envisager une ligne de tramway qui coûtera une fortune alors qu'on se montre incapable de gérer correctement le service en place? Quand la direction du RTC cessera-t-elle de mépriser ses usagers?

Jean-Denis Côté
Animateur, CKRL
Québec, le 19 octobre 2009

LIBRE OPINION

La démocratie coûte-t-elle trop cher?

VINCENT PERRON
Montréal

Depuis quelques semaines déjà, certains journalistes effectuent un travail rigoureux, un travail courageux dans l'analyse de l'apparence d'escroquerie qui flotte au dessus du domaine de la construction au Québec. Les chiffres évoqués par l'émission *Enquête*, diffusée dernièrement à Radio-Canada, illustrant des écarts de coûts de l'ordre de 40 % pour les projets québécois d'infrastructures comparativement à la moyenne canadienne devraient normalement contribuer à gaver notre cynisme légendaire.

Sur 41,8 milliards d'investissements prévus par le gouvernement québécois de 2008 à 2013, il y a, de toute évidence, l'exposition d'un joli pactole à convoiter pour tous les spoliateurs du bien public. Comment expliquer cette différence phénoménale entre les projets d'ici et d'ailleurs? Je m'imagine déjà les cultes argumentaires pour nous expliquer que les conditions hivernales pourraient justifier en partie une telle différence dans les sommes investies.

Est-ce que les informations divulguées quasi quotidiennement maintenant suffiront à provoquer la mise en œuvre d'une commission d'enquête qui servirait à révé-

ler au grand jour les mécanismes d'une culture bien établie de trafic d'influences et de collusion? C'est à souhaiter.

Toutefois, ce sont les lendemains d'un tel exercice qui me laissent prématurément perplexe. Je m'imagine déjà la pléiade de commentaires, d'analyses et d'opinions qui clament haut et fort que la démocratie a parlé, que le gouvernement québécois, par souci de transparence et d'intégrité, aura contribué à faire la lumière sur les malversations d'une bande de criminels à «caps d'acier». Le rapport sera brandi bien haut et nos élus rassurés à tout vent un «plus jamais ça» triomphant. Une liste interminable de recommandations sera dressée et l'État se vantera ensuite pompeusement d'être le garant de la justice et de l'équité.

D'autres questions resteront donc probablement en suspens: est-ce que les sommes détournées seront récupérées un jour? À celle-là, nous connaissons la réponse. Par ailleurs, est-ce que d'autres enquêtes seront nécessaires dans 20 ans, 30 ans? Aurons-nous les ressources suffisantes et une volonté durable pour encadrer les mécanismes d'attribution de contrats?

Le présent est-il toujours garant de l'avenir? Pour ma part, la question qui me hante

depuis longtemps est: comment assurer le respect et l'intégrité de la masse de salariés décollectivisés que nous sommes maintenant devenus? En effet, qui défend la classe moyenne dont les impôts servent en grande partie à remplir les coffres de l'État? Qui lui rend justice, qui la représente vraiment? Que ferions-nous de cet argent détourné si l'État contrôlait réellement ses coûts dans l'infrastructure? Parlerions-nous aujourd'hui de routes à péages, de hausse de tarifs d'électricité, de services sociaux sous-financés?

Un entrepreneur de la couronne nord de Montréal aurait même laissé entendre qu'en temps de récession, il serait souhaitable d'éviter des élections. Suivant cette logique, la démocratie, cette grande dépense, serait donc trop onéreuse pour qu'on se la permette. On entend parfois que les Québécois n'ont plus les moyens économiques de leurs ambitions sociales et qu'il nous faudra apprendre à nous «serrer la ceinture». Je demanderais plutôt ceci: connaissons-nous réellement l'état de nos moyens?

Il y aura probablement commission d'enquête, et il y a fort à parier que des procès auront lieu et que d'autres têtes tomberont. Le malheur des uns fait souvent le bonheur des autres, nous dit le proverbe. Évidemment, ce n'est qu'un proverbe...

IDÉES

Financement des courses à la chefferie au municipal

Une législation s'impose, mais est-ce suffisant?

ROBERT LARAMÉE

Directeur général de Vision Montréal
de la mi-juin 2006 au 6 juin 2008

CHRISTINE HERNANDEZ

Secrétaire générale de la course à la chefferie
de Vision Montréal de février à juin 2008

A titre de directeur général de Vision Montréal à l'époque de la course à la chefferie ainsi que de secrétaire générale de la course à la chefferie du parti Vision Montréal, nous pensons pouvoir apporter quelques éclairages sur les événements qui font la chronique depuis quelques jours.

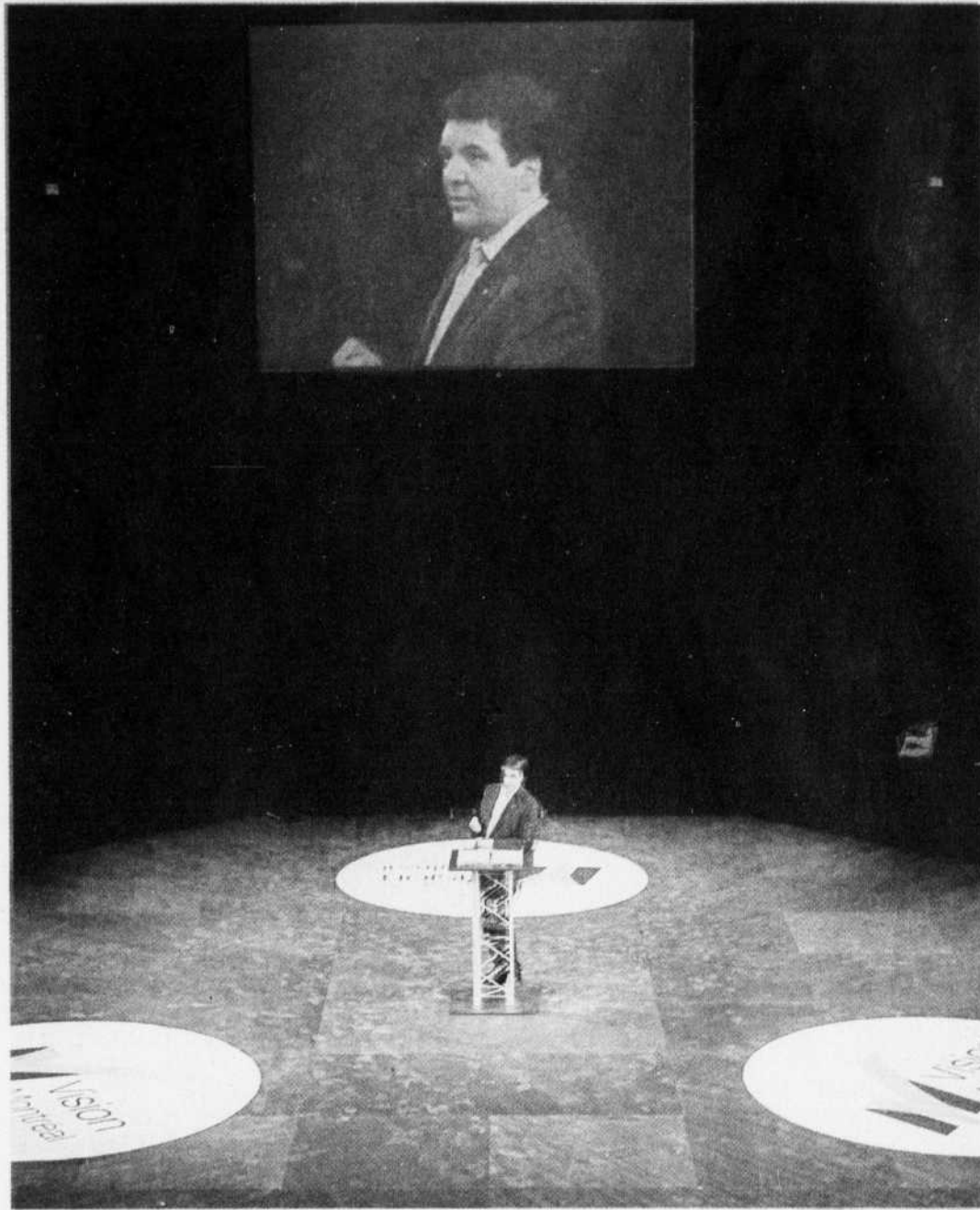
Tout d'abord, rappelons les mécanismes que nous avons implantés à Vision Montréal pour nous assurer que cette course à la chefferie se déroule dans le plus strict respect de la loi. Le conseil général de Vision Montréal avait adopté, dès le mois de février 2008, une résolution qui dictait les grands principes du financement de la course. Ces principes ont ensuite été traduits dans un *Manuel des candidats à la course à la chefferie*.

La lecture de ces documents reflète le souci du respect des règles de financement des partis politiques municipaux telles qu'elles figurent dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), à laquelle le parti devait se conformer. Le *Manuel* imposait aussi aux candidats à la chefferie une exigence supplémentaire, soit celle de respecter les règles du financement des partis politiques telles que le Directeur général des élections (DGEQ) les impose en campagne électorale.

Pas suffisant

Or, rien ne nous obligeait à faire ce choix d'être plus exigeants que la loi l'est. Les campagnes à la chefferie sont réglementées seulement au niveau fédéral, ce dont nous nous sommes aussi inspirés, mais pas au niveau municipal. Du reste, comme notre *Manuel* le précisait en introduction, une course à la chefferie d'un parti à Montréal ne s'était pas tenue depuis bien des années et nous étions devant la nécessité de faire preuve d'une intégrité hors de tout doute et d'un certain degré d'innovation, avec tous les risques que cela comportait. Rappelons que Vision Montréal était dans une tourmente avec le DGEQ concernant certaines activités de financement en 2005, et les dirigeants du parti désiraient faire table rase de douteuses pratiques du passé.

À la lueur des soupçons d'existence d'un système de collecte de fonds parallèle mis en place par Benoit Labonté durant la course à la chefferie, il semble donc que nos bonnes intentions et toutes nos procédures n'auront pas été suffisantes pour contrer la force du financement occulte du milieu municipal.



Benoit Labonté lors de la campagne à la chefferie de Vision Montréal.

Respect des règles

Nous avons quitté nos fonctions respectives dans les jours qui ont suivi la course à la chefferie sous la pression des équipes de campagne de M. Benoit Labonté avec lesquelles nous avons dû nous battre âprement tout au long de la course pour qu'elles respectent les règles dont nous étions les garants. À notre départ, les règles avaient été rigoureusement respectées. Le directeur de campagne de M. Labonté, Yves Lemire, est alors devenu directeur général du parti, tandis que Pierre D'Amours a pris la direction du cabinet de l'opposition officielle, tout en assumant celle du cabinet de l'arrondissement de Ville-Marie.

Les équipes de sa campagne ont pris les postes de la permanence du parti. Nous leur avons transféré les dossiers dans un esprit de bonne collaboration. À partir de ce moment-là, nous n'avions plus aucun contrôle sur les décisions qui ont été prises.

Dépenses de campagne

Alors que nous n'étions plus, ni à l'organisation, ni à la permanence du parti depuis l'arrivée de M. Labonté à la barre, certes, nous avons appris que la direction du parti avait décidé de prendre en charge une partie des dépenses de campagne de M. Labonté, mais pas la totalité.

Rappelons que ces dépenses n'auraient pas dû être acceptées et surtout remboursées au regard de revenus insuffisants qui nous avaient été présentés. Le parti a produit par la suite son rapport financier annuel et semble avoir décidé de supprimer la comptabilité distincte de la course à la chefferie que nous avions instituée.

Au lendemain de ce transfert de responsabilités, M. Labonté a rompu les communications brutalement avec l'un d'entre nous, et relégué l'autre à un rôle de conseiller sans mandat, ce qui nous a conduits quelques mois plus tard à démissionner du parti.

Comportements troubles

Il semble que, pour ce qui nous paraissait alors d'obscures raisons, nous étions devenus *persona non grata* à Vision Montréal. Aujourd'hui, Mme Harel, que nous avons tenté de joindre depuis son arrivée à la chefferie, nous maintient dans le même isolement. Elle n'a jamais répondu à nos efforts d'entrer en communication avec elle pour lui relater les comportements troubles dont nous avons été témoins et qui, à la lueur des révélations d'aujourd'hui, s'expliquent mieux.

Aussi, elle profère des allusions, voire des accusations envers l'équipe du parti Vision Montréal en place au moment de la course à la chefferie, sans même avoir dialogué avec nous. Pourtant, nous avions informé à de multiples reprises le conseil exécutif, tant celui en place à l'époque du chef François Purcell que celui du chef Benoit Labonté, de nos difficultés à faire respecter les règles de la course. Plusieurs membres du conseil exécutif actuel sont encore en poste aujourd'hui. La maxime qui dit que les absents ont toujours tort semble bien s'appliquer dans notre cas.

Période éprouvante

Au-delà de l'atteinte à notre réputation que les propos de Mme Harel pourraient provoquer, nous aimerions attirer son attention sur le fait que même si les sources anonymes se rapportaient au DGEQ comme elle le leur suggère avec insistance, ce dernier n'a aucun pouvoir sur les courses à la chefferie. Du reste, bien que nous ne soyons pas ces sources anonymes, nous nous mettons bien volontiers à la disposition des vérificateurs du DGEQ.

À la suite de la période très éprouvante que la course à la chefferie nous a fait vivre, nous nous sommes retirés de tout engagement actif en politique municipale. Aussi, nous suivons l'élection actuelle avec l'intérêt de simples citoyens et en spectateurs effarés des découvertes issues du travail d'enquête des médias.

Les récentes révélations sur le possible financement parallèle de la course à la chefferie de M. Benoit Labonté ont pour seule conséquence positive d'ouvrir le débat sur le financement du monde municipal et en particulier celui des courses à la chefferie. Maigre consolation qu'il nous reste au regard des effets désastreux de cette affaire sur l'opinion publique et sur l'intérêt des citoyens pour la politique municipale.

Le lourd héritage de George W. Bush

CHARLES-PHILIPPE DAVID

Professeur au département de science politique
et coprésident de l'Observatoire sur les États-Unis
de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et
diplomatiques de l'UQAM

George W. Bush sera donc à Montréal demain. C'est toujours un événement de recevoir un ancien président américain — même si Bush père, ou Clinton à plusieurs reprises (dont la semaine dernière), sont déjà venus dans la métropole québécoise. Mais «W.» à Montréal pour prononcer un discours et répondre à quelques questions, ce n'est pas rien, considérant la gamme de réactions et d'émotions orageuses que cela ne manque pas déjà de susciter. Et cela s'explique: beaucoup de questions litigieuses sont laissées sans réponse, des questions difficiles et des décisions préoccupantes qui méritent des éclaircissements.

Bien sûr, il ne faut pas s'attendre à ce que M. Bush fasse des déclarations fracassantes ou révèle quoi que ce soit: il faut plutôt s'attendre à une logorrhée de banalités, de clichés maintes fois ressassés et les habituels refrains de sa présidence (la sécurité, le terrorisme, la démocratie, le libre marché, etc.). On n'y trouvera rien de provocateur: il n'est pas là pour susciter la controverse mais pour justifier l'héritage de sa présidence. Et malgré les nombreux manifestants qui seront là, à l'extérieur, pour rappeler les méfaits de Bush, celui-ci repartira de Montréal sans nul doute repu et content!

Pour autant, l'occasion serait belle de faire l'Histoire ici, à Montréal, et de tirer au clair un certain nombre de questions. Et s'il fallait n'en poser que deux, je m'en tiendrais à celles qui entachent gravement cette présidence et, encore aujourd'hui sous Obama, portent atteinte à l'image des États-Unis. Deux questions, cruciales encore aujourd'hui, que je lui poserais directement, et en anglais, pour qu'il les entende de vive voix.

Droit à la torture ou torture du droit?

«Mister President»... Beaucoup de révélations ont été faites depuis votre départ à propos des nombreux abus de torture commis sous votre administration contre des non-combattants présumés affiliés à al-Qaïda. Des enquêtes, des mémos et des comptes-rendus abondent dans le même sens: la torture a été utilisée à grande échelle contre des prisonniers, et ce, en dépit des conventions internationales contre le recours à la torture que les États-Unis ont signés. Vous-même avez rappelé que les soldats américains, s'ils étaient capturés, devaient être traités humainement et selon les exigences du droit international, qui interdit toute forme de torture. Diriez-vous qu'en l'état actuel des connaissances que nous avons de ces abus de torture, les États-Unis ne devraient plus jamais torturer de détenus? Ou au contraire, et permettez-moi de paraphraser l'un de vos prédécesseurs à la Maison-Blanche, Richard Nixon: «Would You say that when the president decides that torture is legal, it is legal»? (diriez-vous qu'il suffit que le président décide que la torture est légale pour qu'elle le soit?)

Des droits écartés

Comment le président Bush, celui-là même qui a autorisé l'usage de la torture tout en demandant que les soldats américains captifs soient traités humainement par leurs ennemis, peut-il ignorer cette question cruciale? Si ce n'est que sur le plan éthique, voire constitutionnel et légal, les justifications qui ont mené les hauts décideurs au sein de son administration à avaliser le recours aux méthodes interrogatoires extrêmes ont été largement contestées à l'intérieur même du gouvernement américain.

Tout cela est maintenant connu. N'est-il jamais venu à l'idée du président que ses décisions, sans précédent depuis Lincoln (qui avait mis en place des mesures exceptionnelles et notamment suspendu l'*habeas corpus* durant la guerre de Sécession), allaient totalement à

l'encontre des conventions que les États-Unis ont ratifiées?

Le droit international et le droit américain ont été écartés au nom de la sécurité nationale: même la Cour suprême des États-Unis a dû rappeler le pouvoir exécutif à l'ordre. Bush n'a-t-il jamais craint les dérives et les conséquences de ce nouveau droit à la torture? Est-il toujours convaincu que ses décisions à cet égard étaient les bonnes et qu'elles seraient encore justifiées advenant une situation similaire? Si cela est le cas, il sera comme Nixon, qui n'a jamais (sauf dans l'interview avec Frost) regretté le gâchis du Watergate. Dans le cas contraire, des excuses publiques seraient nécessaires, et sans doute salutaires pour l'administration Obama qui peine à s'extirper de l'héritage désastreux qu'a constitué la torture du droit sous Bush.

L'instinct du décideur

«Again, Mister President»... Vous vous êtes souvent basé sur votre instinct de décideur («gut instinct») quand vient le temps de prendre des décisions. Considérant ce que celles-ci ont livré comme résultats — parfois désastreux —, par exemple en Afghanistan, en Irak, avec l'Iran et la Corée du Nord, le Pakistan et aussi en regard du conflit israélo-palestinien, n'y a-t-il jamais eu de moments où vous vous êtes demandé si votre équipe de conseillers accomplissait vraiment le boulot, vous offrait véritablement toutes les options possibles et des opinions contraires?

Pensez-vous que davantage de points de vue divergents auraient dû être exprimés parmi vos proches conseillers? Étiez-vous au contraire à ce point certain de l'information que vous receviez? (On sait qu'une bonne partie de celle-ci était fautive ou incomplète). En fin de compte, et avec le recul, estimez-vous que votre équipe décisionnelle vous ait si bien servi?

Équipe conformiste

On peut présumer que non... En effet, on ne peut pas dire que dans le cas de l'invasion et de

l'occupation de l'Irak, des plans de stabilisation pour l'Afghanistan, de la relation avec l'Iran ou dans la situation israélo-palestinienne, l'administration Bush ait brillé par son sens de l'anticipation et que l'ex-président ait été bien servi par ses conseillers. Bien des points de vue divergents au sein de son administration n'ont jamais cheminé jusqu'à lui.

Le décideur par excellence — qu'il avouait être à Bob Woodward — a ainsi succombé facilement aux idées reçues et véhiculées par des conseillers proches pugnaces. Hormis le cas de son premier secrétaire d'État Colin Powell, il appert que Bush n'a pas une seule fois réalisé que le conformisme de son équipe nuisait terriblement à son administration. Par défaut ou à dessein?

Il a toléré ou voulu que sa principale conseillère, Condoleezza Rice, soit cantonnée à des fonctions et une influence bien trop faibles devant les puissants Cheney et Rumsfeld. Il semble avoir délaissé toute volonté d'un engagement décisionnel soutenu et avoir fui les débats de fond — sur l'invasion et l'occupation de l'Irak, sur l'engagement en Afghanistan, sur l'attitude envers «l'axe du mal» (Iran, Corée du Nord), sur le recours à la torture...

Pays des merveilles

Ne s'est-il jamais rendu compte que l'absence de débats contradictoires allait en fait lui nuire, ou alors était-il à ce point si sûr de ses décisions qu'il n'avait pas besoin d'entendre des avis contraires? At-il, sinon, le sentiment d'avoir été manipulé par certains conseillers, au premier chef Cheney et Rumsfeld? Ou finalement, le sentiment fort d'avoir encore et toujours raison dans toutes ses décisions le rend-il complètement imperméable à tout aveu d'échec?

M. Bush vit-il encore au pays des merveilles, loin de la réalité et ne se souciant guère de l'opinion publique? A moins, bien sûr, que dans un extraordinaire et inattendu sursaut de lucidité, il assume enfin la totalité de l'héritage de sa présidence... et qu'ainsi Montréal passe à l'Histoire.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; Information économique : Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Reay (pupitre) ; Information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émile Folié-Bélif (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa) ; PUBLICITÉ Julie Chénier (directrice adjointe), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Veronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Élyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Berube (secrétaire) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemmatis, INFORMATION Yvanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion) ; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Veronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

MISSION

SUITE DE LA PAGE 1

La plus importante révélation concerne l'OTAN et la mission en Afghanistan. En 2004, environ deux ans après la défaite des talibans, Rick Hillier a dirigé la force internationale dans ce pays. Il était alors chef de l'armée de terre des Forces canadiennes (il deviendra chef d'état-major en 2005).

En tant que dirigeant des forces de l'OTAN en Afghanistan, Rick Hillier est aux premières loges pour constater «l'incompétence» de cette alliance militaire qui évolue encore «avec une mentalité de la guerre froide», écrit-il.

«C'était clair dès le départ qu'il n'y avait aucune stratégie pour la mission en Afghanistan», peut-on lire. L'OTAN, alors concentrée à Kaboul et dans le nord du pays, se prépare à prendre progressivement le contrôle de toutes les provinces d'Afghanistan (alors sous le contrôle des États-Unis).

«Ils [les généraux de l'OTAN à Bruxelles] n'avaient aucune stratégie, aucune idée sur ce qu'ils voulaient accomplir, aucune direction politique et très peu de forces militaires. C'était catastrophique. L'OTAN avait tracé le chemin pour détruire sa crédibilité et perdre le support populaire de toutes les nations de l'Alliance. Malheureusement, plusieurs années plus tard, la situation n'a pas changé», écrit Rick Hillier. Il ajoute, cinglant: «L'OTAN n'a toujours aucune idée claire de ce qu'elle fait en Afghanistan.»

L'ancien chef d'état-major décrit une organisation rongée par la jalousie, la bureaucratie et les guerres de clochers entre nations membres. «L'OTAN n'a jamais vraiment voulu s'impliquer en Afghanistan. La mission a pris son envol contre la volonté de plusieurs pays», écrit-il, lui qui a participé à plusieurs réunions de l'OTAN. Résultat: plusieurs nations n'ont jamais fourni les efforts nécessaires ni engagé le



AHMAD MASOOD REUTERS

Un policier afghan sur les lieux d'un attentat suicide commis à Kaboul cet été. Selon le général Rick Hillier, l'OTAN n'a toujours pas d'idée claire de ce qu'elle fait en Afghanistan.

nombre de soldats suffisants à la disposition de la coalition. Chaque pays a voulu mener sa propre petite mission dans sa province, sans cohésion avec le reste du pays, dit-il. Le Canada, l'Allemagne et les États-Unis sont les pays qui souhaitaient le plus que la mission afghane soit chapeautée par l'OTAN.

Plutôt que d'étendre la mission de l'OTAN sur des bases solides avec une vraie stratégie de contre-insurrection, les hauts gradés de l'Alliance, basés à Bruxelles, tentaient de tout contrôler au quotidien en Afghanistan. Une situation impossible à 7000 km de distance, affirme Rick Hillier, qui est aujourd'hui à la retraite.

Autre exemple: lors de l'arrivée des soldats canadiens à Kandahar, en 2006, l'OTAN devait envoyer

1000 soldats d'un autre pays pour appuyer le Canada dans la région la plus dangereuse d'Afghanistan. «Ce bataillon n'est jamais venu», ce qui a mis les soldats canadiens en danger, dit-il. Les renforts sont finalement arrivés des États-Unis au printemps 2008.

Le choix de Kandahar

Rick Hillier confirme également dans son livre qu'Ottawa a volontairement choisi d'aller pacifier la dangereuse région de Kandahar. Le 26 janvier 2008, *Le Devoir* révélait en manchette que l'OTAN avait offert une autre province au Canada et que les Britanniques devaient prendre Kandahar en charge.

Dans son bouquin, Rick Hillier affirme que l'OTAN a offert au Canada de prendre position à Herat, dans l'ouest de l'Afghanistan, une région plus calme. Ottawa a toutefois jugé que l'aspect logistique dans cette province près de l'Iran serait trop difficile et ne permettrait pas à Ottawa de jouer un rôle important dans la mission internationale. Le gouvernement libéral a donc choisi Kandahar.

De son côté, Rick Hillier proposait que le Canada remette en état l'aéroport de Kaboul, ce qui aurait donné une bonne visibilité au pays. Rick Hillier affirme que lorsque cette idée a été écartée, il s'est rallié sans problème à la décision d'aller à Kandahar.

Ottawa ralentit le développement

Un problème majeur à Kandahar a été le peu de développement et de reconstruction effectués dans cette province entre 2006 et 2008. Or, dans une guérilla, il faut montrer à la population locale que la présence des troupes étrangères a un impact positif, sans quoi les insurgés peuvent gagner du terrain. C'est la bataille pour «les cœurs et les esprits», comme on dit dans le jargon militaire.

Dans son livre, Rick Hillier lève le voile sur les raisons de cette absence de développement. Le 15 janvier 2006, le diplomate canadien Glyn Berry est mort dans un attentat à Kandahar. «Sa mort a causé

une panique au ministère des Affaires étrangères et à l'ACDI. Les deux ministères ont pour ainsi dire disparu de Kandahar pour la période critique qui a suivi», écrit-il. Les fonctionnaires reçoivent alors le mot d'ordre de ne plus sortir de la base, ce qui ralentit considérablement la reconstruction. Le gouvernement Harper a corrigé la situation en 2008 seulement, après la parution du rapport Manley.

«On a eu des rencontres avec le Conseil privé, les Affaires étrangères et l'ACDI. On leur a dit que la mission militaire était inutile si en même temps on ne rebâtissait pas la société afghane. On a fait nos représentations à tous les niveaux du gouvernement du Canada, mais nos efforts n'ont servi à rien. [...] Malheureusement, ça nous a pris trois ans avant de revoir l'ACDI et les Affaires étrangères participer pleinement à la mission.»

Bureau de Harper

Rick Hillier aborde également les difficiles relations avec les fonctionnaires fédéraux. Une «bureaucratie carriériste», «lente» et plus centrée sur le processus que sur les résultats, ce qui a nui à l'efficacité de la mission en Afghanistan et au bon fonctionnement général des Forces canadiennes, dit-il.

Il affirme s'être généralement bien entendu avec le ministre de la Défense, Gordon O'Connor (contrairement aux rumeurs qui circulaient à Ottawa), mais avoir eu plus de difficultés avec le bureau du premier ministre Harper. Hillier a de bons mots pour Stephen Harper, mais il affirme que ses employés ont tenté à plusieurs reprises de le faire taire pour contrôler le message. L'ancien chef d'état-major affirme avoir ignoré les plaintes et continué de parler aux Canadiens de la mission en cours et des transformations au sein de l'armée, ce qui a créé des frictions.

Le Devoir

DÉPENSES

SUITE DE LA PAGE 1

moins que prévu, du jamais vu depuis au moins une décennie.

L'objectif de limiter à 3,2 % la croissance des dépenses dès l'an prochain, «ça va être difficile», a reconnu M. Bachand, rappelant les hausses de dépenses en santé, en éducation, en transport et dans l'Aide à la famille.

En se comparant aux provinces canadiennes, le Québec peut trouver une source de réconfort, croit M. Bachand. En Ontario, le taux de croissance annuel des dépenses de programmes est de 6,9 % en moyenne depuis six ans, et la moyenne canadienne s'élève à 7,3 %. Seule la Colombie-Britannique fait mieux que le Québec, avec une croissance de 4,4 %, ce qui est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une province dont la croissance démographique est forte, contrairement au Québec.

«Nous avons plus de dettes [que les autres provinces], mais leurs budgets sont un peu plus hors de contrôle que les nôtres pour les douze derniers mois et à l'avenir», a souligné M. Bachand.

Selon les comptes publics, l'écart de 1,4 milliard entre la croissance réelle des dépenses et les prévisions s'explique par différents facteurs. L'arrivée de la récession à la fin du dernier exercice fait partie de la donne: ainsi, Investissement Québec a dû hausser de 220 millions sa provision pour pertes en raison de ses interventions auprès des entreprises.

De même, Revenu Québec a relevé de 414 millions sa dépense pour créances douteuses. Les conditions économiques difficiles y sont pour quelque chose, mais aussi l'intensification de la lutte contre l'évasion fiscale, qui doit procurer au gouvernement quelque 900 millions d'ici 2013-14. Il semble que le fisc réussisse à débusquer un plus grand nombre de contribuables qui se livrent à l'évasion fiscale, mais ces derniers sont souvent insolvables.

En outre, en 2008-09, le fiasco de l'îlot voyageur a coûté 200 millions au gouvernement, qui a renfloué l'UQAM. Les comptes publics font aussi état d'un imprévu de 132 millions pour les infrastructures locales, d'un dépassement de 88 millions à la santé et du coût de l'élection du 8 décembre 2008, une facture de 63 millions.

Enfin, l'intégration des réseaux de la santé et de l'éducation dans le périmètre comptable du gouvernement a coûté 195 millions.

Raymond Bachand s'est réjoui, hier, du fait que le vérificateur général ait approuvé les comptes publics sans restriction, et ce, pour une troisième année de suite.

C'est grâce à la réserve constituée par Monique Jérôme-Forget que le budget 2008-09 s'est équilibré. Le déficit annuel de 1,258 milliard est plus élevé de 630 millions que ce qui était prévu à l'origine, une somme de 587 millions a été versée au Fonds des générations et la réserve a comblé le vide pour un montant de 1,845 milliard, soit 475 millions de plus que prévu.

La dette nette du Québec s'élève à 128,8 milliards au 31 mars 2009, soit 2,2 milliards de plus que projeté il y a plus d'un an.

Le Devoir

Rectificatif

Contrairement à ce que nous affirmions dans notre article du 14 octobre, un représentant de l'ambassade du Canada à Paris assistait à la remise des palmes académiques à l'ancien ministre Marcel Masse. La présence du ministre-conseiller Richard Têtu nous avait échappé.

LABONTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

2005. Soucieux de rétablir un climat de confiance, l'exécutif avait fait adopter, lors d'un conseil général tenu le 17 février 2008, une résolution afin d'établir des règles de fonctionnement pour la course à la chefferie et de déterminer des limites de dépenses pour les candidats. Car, faut-il le rappeler, les courses à la chefferie ne sont pas régies par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. «On ne voulait pas que les équipes fassent ce qu'elles veulent. Donc, tous les financements devaient passer par le parti», explique Christine Hernandez.

La limite des dépenses pour les candidats avait été fixée à 195 550 \$, mais pour pouvoir atteindre ce maximum, leur collecte de fonds devait s'élever à 260 700 \$.

Mme Hernandez et M. Laramée soutiennent que pendant cette course à la chefferie, il leur a été très ardu de faire respecter ces règles par certains membres de l'entourage de Benoît Labonté, dont Pierre D'Amours et Yves Lemire. «À notre départ, les règles avaient été rigoureusement respectées», écrivent-ils tout de même. C'est par la suite que ça s'est gâté, disent-ils.

Tous deux affirment que les fonds récoltés par le parti et par Benoît Labonté atteignaient seulement 28 000 \$ au moment du congrès du 25 mai. «Sauf que l'ensemble des dépenses liées à la course à la chefferie et le congrès s'élevait déjà à l'époque à 130 000 \$», affirme Mme Hernandez. L'exécutif de Vision Montréal a dû avancer des fonds à Benoît Labonté pour acquitter les factures qui s'ajoutaient.

Le rapport financier du parti pour l'année 2008 ne spécifie pas quels ont été les dépenses et les revenus liés à la course à la chefferie, alors que ces données auraient dû apparaître dans le document, soutient Mme Hernandez. Vision Mont-

réal a d'ailleurs clôturé son année financière avec un déficit de 85 000 \$, malgré un surplus de 257 000 \$ résultant de l'année précédente.

Plusieurs médias, dont *RueFrontenac.com*, TVA et Radio-Canada ont révélé au cours de la dernière semaine que Benoît Labonté aurait obtenu du financement de divers entrepreneurs, dont Tony Accurso, au printemps 2008. Mais Robert Laramée affirme que ces sommes, estimées à plusieurs centaines de milliers de dollars, n'ont pas transité par Vision Montréal et qu'il s'agit plutôt d'un financement parallèle.

Tous deux disent avoir tenté de mettre en garde Louise Harel contre M. Labonté et son entourage, des «vieux routiers» de la politique, avant même qu'elle se rallie à Vision Montréal en juin dernier, mais que toutes leurs tentatives ont été vaines.

Robert Laramée est celui qui avait attiré Benoît Labonté à Vision Montréal après que celui-ci eut claqué la porte du parti du maire Gerald Tremblay en 2007. Après avoir quitté la direction générale du parti, M. Laramée est devenu conseiller spécial de M. Labonté à l'arrondissement de Ville-Marie. Il a démissionné en novembre 2008 en critiquant le leadership du nouveau chef de Vision Montréal. Lorsque Louise Harel a pris la tête du parti, en juin dernier, il aurait d'ailleurs aimé réintégrer les rangs du parti, mais ses vœux n'ont pas été exaucés. Quant à Mme Hernandez, elle a quitté Vision Montréal en février dernier.

Allégations rejetées

Yves Lemire occupait le poste de directeur de la campagne à la chefferie de M. Labonté avant d'être nommé à la direction générale de Vision Montréal en juin 2008, prenant ainsi la relève de Robert Laramée. Joint par *Le Devoir* hier, il a rejeté les allégations des deux anciens dirigeants du parti en affirmant que les règles de financement avaient été «totalement respectées» pendant la campagne de Benoît Labonté.

GÉNÉRATION

SUITE DE LA PAGE 1

L'occasion d'un contact privilégié avec des jeunes qui ont besoin d'entretenir des «rapports informels» avec les adultes. Selon elle, cela est perçu à tort comme «un jeu dangereux», à condition qu'on respecte un certain nombre de règles. Ainsi, elle conseille aux enseignants qui se lancent dans l'aventure de se créer sur Facebook, MySpace ou ailleurs un profil distinct de celui qu'ils utilisent avec leur réseau social personnel.

Sur cette plateforme, ils peuvent contribuer à une dimension cruciale de l'apprentissage, car souligne-t-elle, les jeunes baignent dans l'univers d'Internet «sans savoir quoi en penser ou réfléchir à ce que cela veut dire». Dans ce contexte, les élèves «ont besoin de conseils plus que jamais. [...] Ils n'ont pas l'esprit critique que vous avez, c'est une occasion d'enseignement incroyable.»

Dans une salle bondée, elle a donné l'exemple d'un professeur — Mister C — qui enseigne dans un milieu défavorisé de Los Angeles et qui a entrepris des échanges intéressants avec ses élèves sur MySpace. À une élève qui lui demandait à quoi pouvaient bien servir le calcul et les mathématiques, il répondait en substance: «Parce qu'il faut que tu apprennes à apprendre [...]. C'est ce à quoi nous, adultes, consacrons la majorité de notre temps.»

D'emblée, à poursuivre Mme Boyd, le Web constitue un lieu de «grande transparence» où sont exposés des phénomènes que souvent «on ne veut pas voir», comme l'intimidation de jeunes par d'autres (phénomène souvent décrit par le terme anglais «bullying»).

Cette chercheuse, qui anime aussi le site *Web-zephoria.org* s'inscrit aussi en faux contre ceux qui «diabolisent» l'encyclopédie Web Wikipédia, un outil «incroyable» qui permet de décortiquer l'information et comprendre d'où elle vient et comment elle se construit.

La chercheuse ridiculise en outre la tendance qu'ont certains employeurs à bloquer l'accès à certains sites comme Facebook sur les lieux de travail. Elle est même d'avis que les entreprises qui se ferment à de tels phénomènes sont carrément condamnées à mourir.

Le slogan du colloque en dit long sur l'inquiétude de certains milieux en ce qui concerne l'arrivée à maturité de la génération Internet: «Êtes-vous prêts? Les 12-24 ans: moteurs de transformation des organisations». Environ 400 personnes participent à cet événement organisé par le CEFRIQ. La génération ciblée a été affublée de la lettre C parce qu'après les X et les Y, «on approchait de la fin de l'alphabet», a expliqué le professeur de HEC Laurent Simon avec humour, mais aussi parce que ses membres «ont grandi avec les micro-ordinateurs et Internet et qu'ils s'en servent pour communiquer, collaborer et créer comme jamais auparavant», ont soutenu les chercheurs Philippe Aubé et Réjean Roy.

Intérêt marqué pour la possibilité de voter en ligne

Ces derniers ont présenté hier les premiers résultats d'une vaste étude sur les rapports qu'entretiennent ces jeunes avec les nouvelles technologies et comment cela modifie leurs études, leurs comportements en tant que consommateurs, leurs ambitions et leur participation à la vie en société.

Menée auprès de 2020 jeunes Québécois entre novembre 2008 et février 2009, l'enquête montre

notamment que les 18-24 ans consacrent en moyenne 22 heures par semaine à Internet, contre 16 heures chez les 12-17 ans. Elle révèle en outre certaines différences entre filles et garçons. Ainsi, les filles sont plus nombreuses à mettre en ligne des photos, échanger des notes de cours, clavier et commenter les blogues des autres, alors que les gars sont plus nombreux à animer leur propre blogue, faire des achats en ligne, écrire sur Wikipédia et jouer à des jeux.

Sur le plan politique, on apprend que 72 % des jeunes qui ne votent pas «chaque fois qu'ils le peuvent» le feraient si c'était possible en ligne. Dans le domaine de l'éducation, seulement 35 % des sondés pensent que la «plupart des profs disposent des connaissances adéquates pour les accompagner dans leur apprentissage des nouvelles technologies», alors que 46 % estiment que «seulement quelques-uns le peuvent».

Côté travail, les participants ont été étonnés d'apprendre que 37 % des jeunes sont attirés par des carrières dans le secteur public avec des pourcentages plus élevés chez les filles, les francophones, dans l'est du Québec et chez les jeunes dont la consommation d'Internet est moins élevée. À l'inverse, le secteur privé est favorisé par 26 % des jeunes, avec des réponses plus nombreuses chez les garçons, dans la région de Montréal, en milieu anglophone et auprès des plus grands utilisateurs d'Internet.

Autre fait intéressant, cette enquête, dont certains résultats n'ont pas été rendus publics, révèle que les jeunes internautes du Québec sont davantage actifs comme réseauteurs et spectateurs que leurs cousins français, qui affichent un intérêt plus marqué pour la création et la critique.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beaudry, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390